

Conseil de site
Séance du 15 décembre 2020

Délibération n°3
Portant approbation du budget primitif 2021

- Vu le code de l'éducation,*
Vu le décret n° 2019-1095 du 28 octobre 2019 portant création de CY Cergy Paris Université et approbation de ses statuts
Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
Vu l'avis favorable du conseil d'établissement du 8 décembre 2020,
Vu les documents budgétaires annexés à la présente délibération ;

Considérant que ce projet de budget traduit la trajectoire de CY Cergy Paris Université qui vise à atteindre une très forte reconnaissance internationale en mettant en avant deux équilibres fondamentaux : d'une part l'équilibre entre l'excellence de la recherche et la volonté du transfert vers la société, d'autre part l'équilibre entre le territoire et l'international,

Considérant que, face à une crise sanitaire, il apparaît indispensable de développer de nouvelles formes de travail et ainsi de s'engager de manière ambitieuse dans de nouvelles hybridations pédagogiques,

Considérant que l'année 2021 revêt un caractère particulier avec l'évaluation par le jury international de la trajectoire prise par l'établissement expérimental,

Considérant que l'hypothèse retenue pour la construction du budget 2021 est celle d'une stabilité de la dotation d'État augmentée de 1 600 000 € demandés au titre de la création de 285 places d'ingénieurs et 707 000 € notifiés par le MESRI pour 2021 au titre des places nouvelles dans les licences générales et les DUT suite au dialogue stratégique et de gestion entamé à l'automne dernier,

Considérant qu'il sera nécessaire de continuer le développement de la politique de site dans le cadre de CY Alliance,

Considérant que ce projet de budget tient compte de l'effort de maîtrise des dépenses courantes avec, d'une part, la poursuite de la mise en place d'une gestion technique des bâtiments et, d'autre part, la réduction de certains frais de fonctionnement,

Considérant qu'il sera indispensable de renforcer l'autofinancement afin de pouvoir financer l'investissement non financé par des financeurs extérieurs,

Après en avoir délibéré, le conseil de site:

Vote

Nombre de membres en exercice : 32
Nombre de membres présents : 21
Nombre de membres représentés : 5
Membres absents et non représentés : 6

Pour : 22
Contre : 3
Abstentions : 1
Non- participation : 0

Article 1^{er} : Les autorisations budgétaires telles que précisées ci-après sont approuvées :

- 1569 ETPT sous plafond et 658 ETPT hors plafond
- 207 174 405 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 148 994 450 € personnel
 - 36 994 045 € fonctionnement
 - 0 € intervention
 - 21 235 910 € investissement
- 221 192 235 € de crédits de paiement
 - 148 994 450 € personnel
 - 37 243 330 € fonctionnement
 - 0 € intervention
 - 34 954 455 € investissement
- 211 479 538 € de prévisions de recettes
- - 9 712 697 € de solde budgétaire

Article 2 : Les prévisions comptables telles que précisées ci-après sont approuvées :

- - 17 843 204 € de variation de trésorerie
- 3046 € de résultat patrimonial
- 4 583 100 € de capacité d'autofinancement
- -7 144 064 € de variation de fonds de roulement

Article 3 : Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

Article 4 : La présente délibération sera transmise au Recteur de région académique et entrera en vigueur à compter de sa publication.

Article dernier : La directrice générale des services et l'agent comptable de l'établissement sont chargés, pour ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Le président de CY Cergy Paris Université,

François GERMINET



Transmise au rectorat le : 22 décembre 2020

Publiée le : 22 décembre 2020

En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.

Tableau 1

Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du Budget initial 2021

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

			BI 2021	BR1 2021	BR2 2021	Réel 2021					BI 2021	BR1 2021	BR2 2021	Réel 2021					BI 2021	BR1 2021	BR2 2021	Réel 2021
			Emplois sous plafond Etat				Emplois financés sur ressources propres				Global											
			En ETPT				En ETPT															
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	716,00															716,00	0,00	0,00	0,00	
		CDI	19,00							71,00								90,00	0,00	0,00	0,00	
	Non permanents	CDD	153,00							335,00								488,00	0,00	0,00	0,00	
S/total EC			888,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	406,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 294,00	0,00	0,00	0,00	
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
BIATSS	Permanents	Titulaires	476,00															476,00	0,00	0,00	0,00	
			44,00							66,00								110,00	0,00	0,00	0,00	
		CDI	161,00							186,00								347,00	0,00	0,00	0,00	
	Non permanents	CDD	681,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	252,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	933,00	0,00	0,00	0,00		
S/total Biatss			681,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	252,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	933,00	0,00	0,00	0,00	
Totaux			1 569,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	658,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 227	0	0	0	
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			1 557,00															Plafond global des emplois voté par le CA				

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, lors des budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT). Le guide de décompte des emplois élaboré par la DAF et la DGESIP précise les règles de décompte des emplois en ETPT en fonction des catégories de personnel. Ce tableau doit être cohérent avec la prévision de masse salariale inscrite au budget et avec le DPG

Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (4))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (3)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (5)

Projet de budget 2021 CY Cergy Paris Université

Née de la fusion de l'université de Cergy-Pontoise, de la ComUE Paris Seine et de l'EISTI, CY Cergy Paris Université, regroupe aujourd'hui plus de 1 200 enseignants et enseignants-chercheurs, plus de 800 personnels administratifs pour plus de 24 000 étudiants répartis sur 14 sites. L'ILEPS et l'EPSS intègrent l'établissement en tant qu'établissements composantes. L'ESSEC est associée par décret à l'établissement et intègre sa gouvernance. Les autres écoles du site s'associent également à l'établissement au sein de « CY Alliance ».

CY Cergy Paris Université s'appuie sur les valeurs qui ont toujours été celles de l'UCP et de l'EISTI à savoir la réussite de tous les publics étudiants en licence, l'excellence de la recherche et le désir du transfert des connaissances et des innovations vers la société pour définir :

- Une vision : être une université de la diversité, tournée vers la société et de rang international.
- Une mission : former les nouvelles générations aux enjeux d'un monde en transition.

1- Introduction :

La définition de la stratégie institutionnelle de CY Cergy Paris Université est le fruit d'une véritable politique de site entre l'UCP, l'EISTI et les autres membres de la ComUE Paris Seine. Les appels à projets du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) ont été utilisés comme des outils de mise en œuvre opérationnels et comme des instruments de structuration fédérateurs.

Les succès au PIA2 (Appel à Projets Initiative d'Excellence I-SITE/IDEX), puis au PIA3 appels à projets NCU et EUR) ont donc été décisifs.

Afin de structurer de façon plus précise le collège des premiers cycles et les niveaux master et doctorat, l'UCP a répondu, avec la ComUE Paris Seine, à d'autres appels à projets (EUR, NCU pour le PIA et CMQ). La structuration du collège des premiers cycles a pu être entamée dans le cadre de la réponse portée à l'échelle de la ComUE Paris Seine à l'appel à projets Nouveaux Coursus Universitaires.

Le NCU CUPS (Cursus Universitaires Paris Seine) sélectionné par le jury en octobre 2017 a permis à l'UCP et à ses partenaires (ESSEC, ILEPS, EPSS, ECAM-EPMI, ITESCIA et CNAM) d'obtenir 15,9 millions d'euros de financement sur 10 ans pour repenser entièrement l'architecture de la Licence et du DUT afin de pouvoir accueillir des publics divers et de flexibiliser les parcours. L'ensemble du 1er cycle de CY Cergy Paris Université est opéré par les composantes via CYSUP.

Aux niveaux Met D, la Graduate School Humanities, Creation, Heritage (PSGS-HCH) a été sélectionnée dans le cadre de la vague 1 des appels à projets EUR en octobre 2017 et a permis à l'UCP et à ses partenaires (ENSA-V, ENSAPC, ENSP, INP, Fondation des Sciences du Patrimoine) d'obtenir 15,77 millions d'euros de financement attribués sur 10 ans (y compris 6,81 M€ Patrima). Cette Graduate School souhaite se positionner comme l'établissement de référence, au niveau master et doctorat,

dans les domaines de la création et du patrimoine avec une méthodologie innovante de recherche par le projet (practice-led research) et un appui scientifique fort des humanités.

Parmi les principaux objectifs de ce budget, l'organisation de l'accueil et le développement à court terme des filières ingénieurs est une des premières priorités de cette programmation budgétaire. Les éléments matériels et organisationnels sous-jacents avec les impacts sur les postes de travail, les salles de réunions, les salles de cours, les tiers lieux pour les étudiants, seront tout à fait déterminants. Aussi les moyens ambitieux alloués, notamment sur la partie investissement, devront permettre d'y répondre.

Face à une crise sanitaire mondiale sans précédent, l'ensemble des équipes administratives et pédagogiques de CY Cergy Paris Université a su s'adapter et maintenir tant la continuité pédagogique que les activités administratives en développant des nouvelles formes de travail (plateformes de partage, cours en distanciel, enseignement à distance, mise en place rapide du télétravail généralisé, etc.).

Fort de cette expérience, l'établissement a répondu à un appel d'offre de l'état visant à contribuer aux financements de ces nouvelles hybridations pédagogiques. Les premiers financements devraient être versés d'ici la fin d'année civile pour un montant total de 1,5 million d'euros pour CY Alliance sur 18 mois.

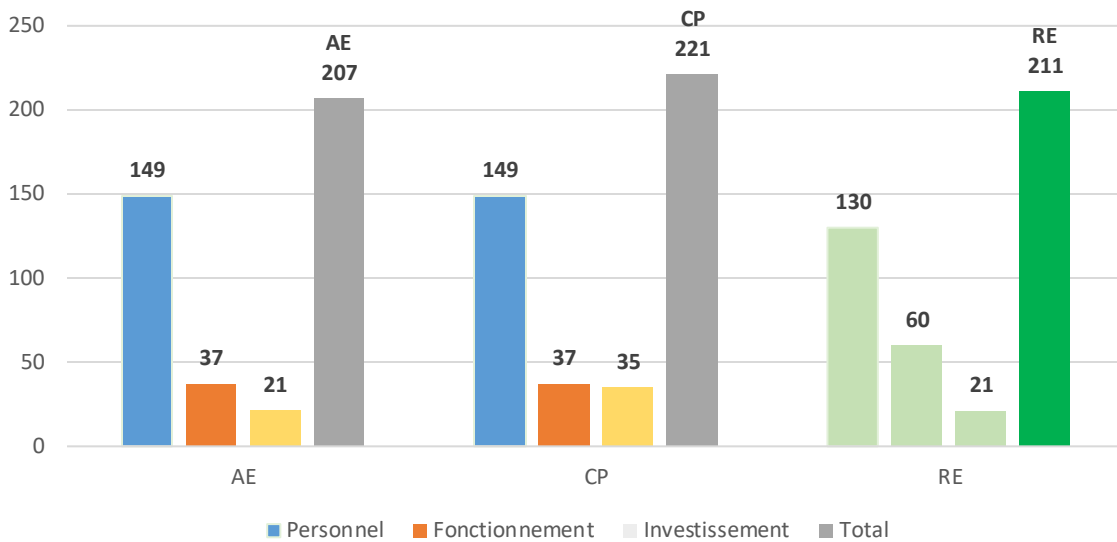
Enfin, l'année 2021 revêt un caractère particulier. En effet, depuis plusieurs années maintenant, l'établissement poursuit la trajectoire de développement définie dans le cadre de l'Initiative d'excellence. C'est cette année que le jury international rendra son évaluation et que nous saurons alors si l'établissement en conserve définitivement le bénéfice ou si notre période d'observation est prolongée.

2- Les autorisations budgétaires limitatives

Les grands équilibres du projet de budget CY 2021 en millions d'euros (y compris les contrats de recherche et PIA)

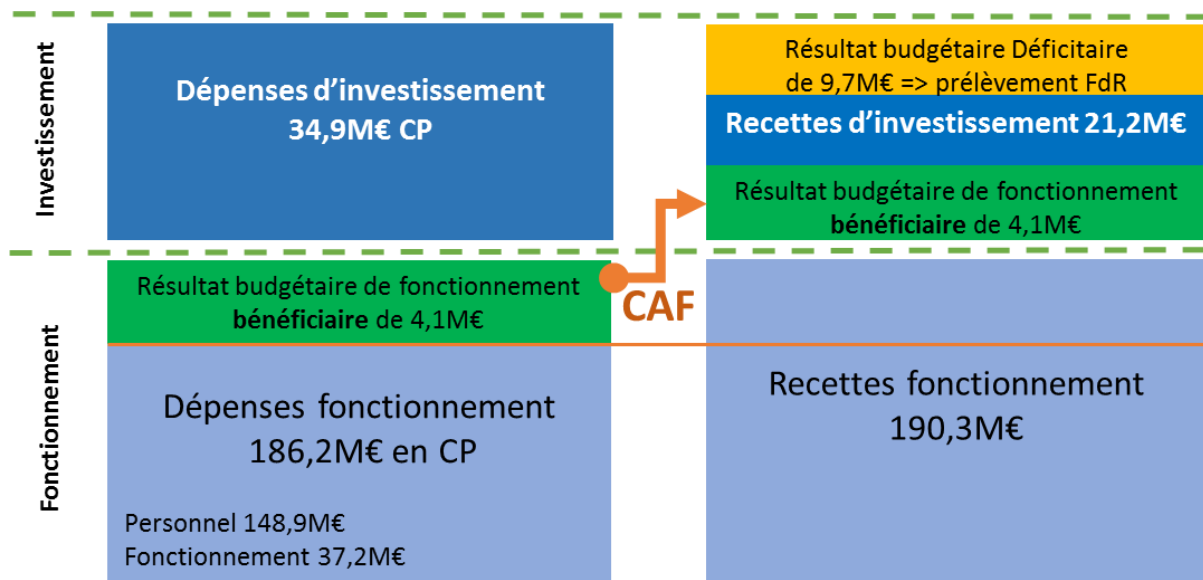
Dépenses	AE	CP	Recettes	RE
Personnel	149,0	149,0	SCSP	130,4
Fonctionnement	36,9	37,2	Autres recettes de fonctionnement	59,9
Investissement	21,2	35,0	Recettes d'investissement	21,2
Total	207,2	221,2		211,5

Budget CY (y compris PIA) en recettes, AE et CP en M€



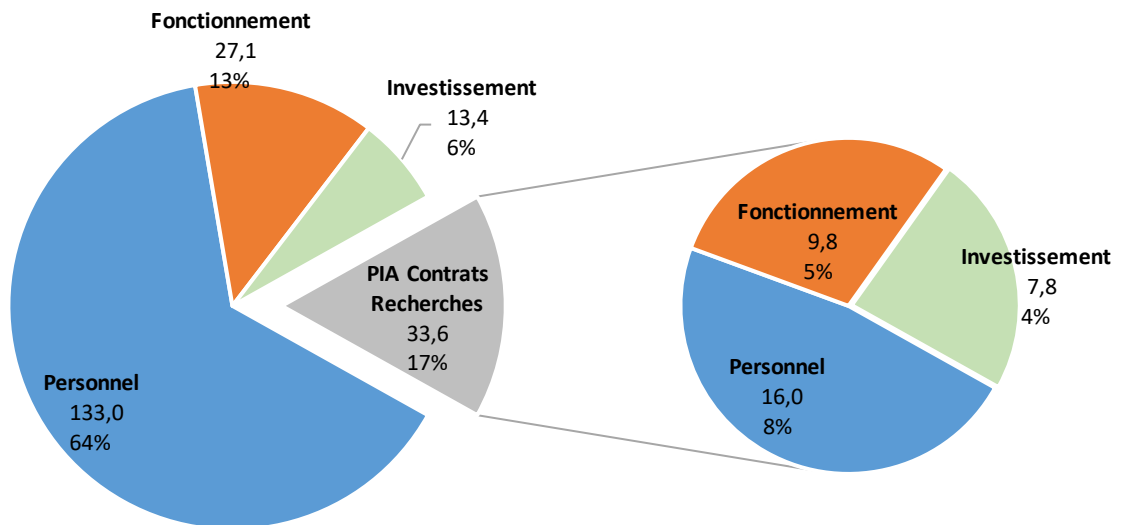
Les éléments budgétaires présentés supra induisent les résultats suivants :

- Un résultat budgétaire de fonctionnement (hors d'investissement) excédentaire de +4,1M€ qui correspond à la Capacité d'Auto Financement et permet de financer une partie des investissements programmés.
- Un déficit budgétaire total (considérant les investissements) de -9,7M€ qui sera financé par un prélèvement sur le fonds de roulement.



Le budget CY comprend une **enveloppe de 33,6M€ dédiée aux PIA et Contrats de Recherche** répartie pour 16M€ en dépenses de personnel, 9,8M€ en fonctionnement et enfin 7,8M€ en investissement.

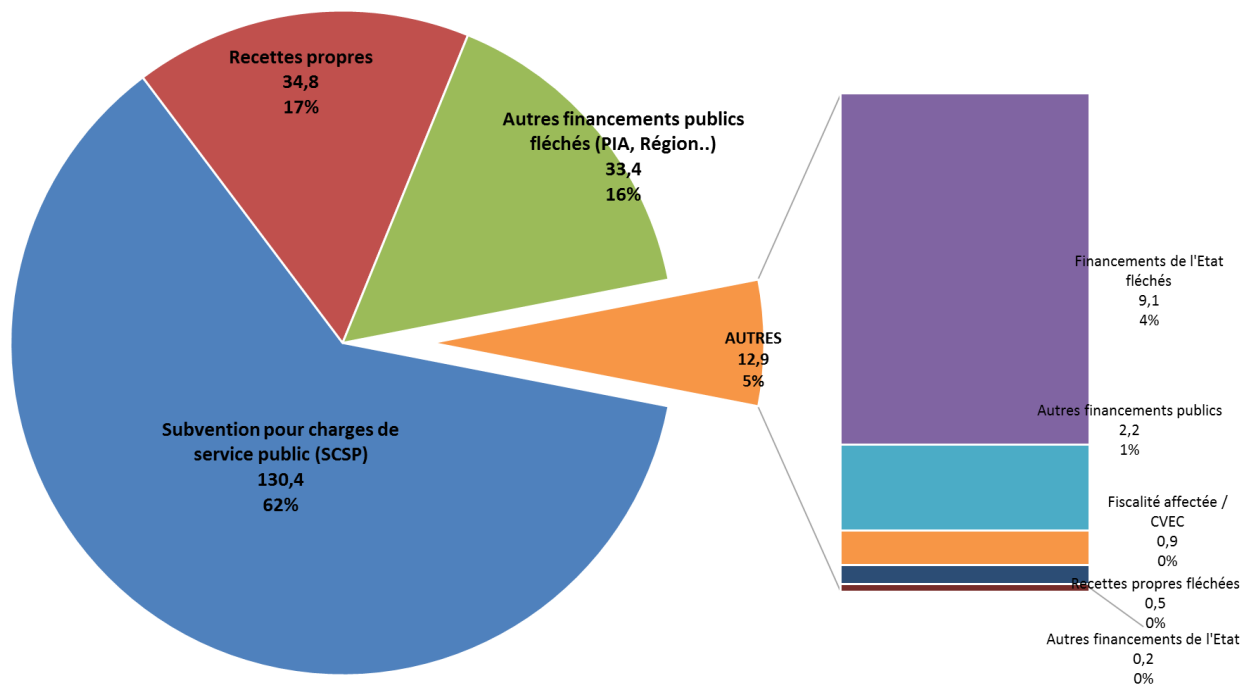
Budget global AE CY en M€ par nature de dépenses



Les recettes budgétaires :

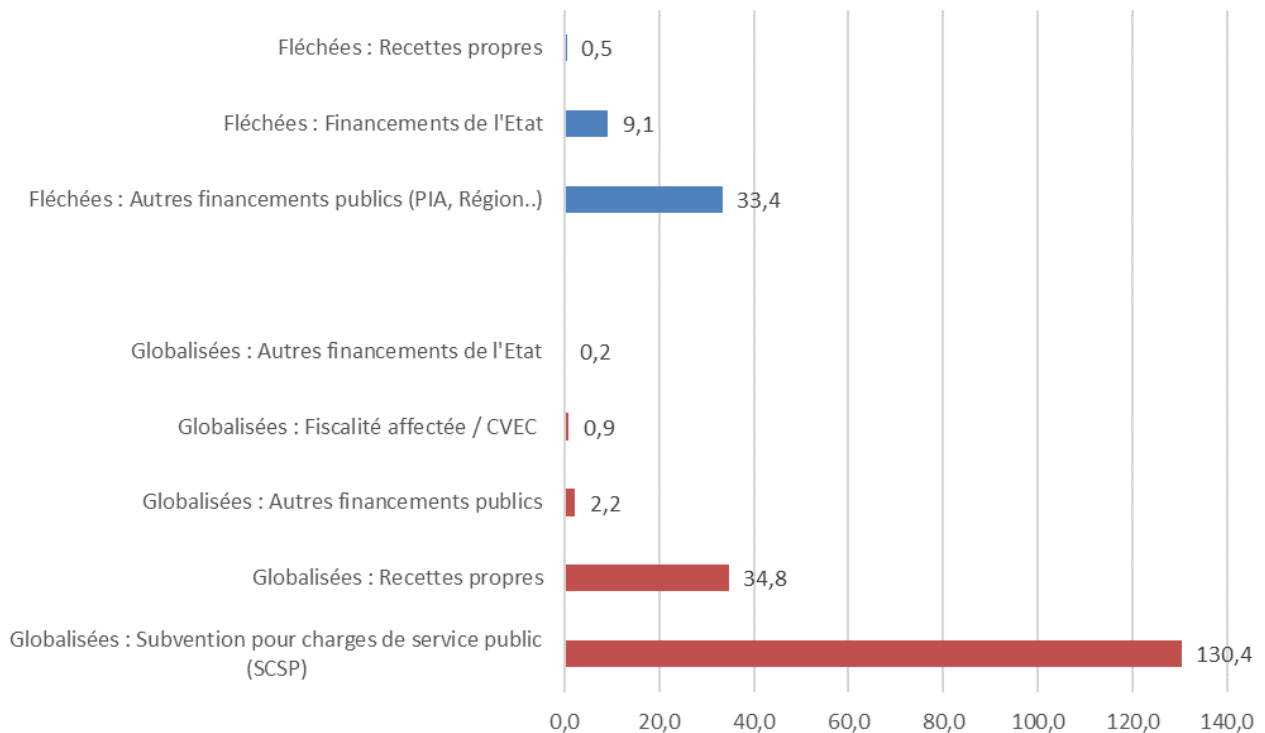
Les recettes budgétaires prévisionnelles 2021 de CY estimées à 211,5M€ sont réparties comme suit en M€ (selon le tableau 2 de la liasse budgétaire) :

Recettes globalisées	168,5
Subvention pour charges de service public (SCSP)	130,4
Recettes propres	34,8
Autres financements publics	2,2
Fiscalité affectée / CVEC	0,9
Autres financements de l'Etat	0,2
Recettes fléchées	43,0
Autres financements publics fléchés (PIA, Région..)	33,4
Financements de l'Etat fléchés	9,1
Recettes propres fléchées	0,5
TOTAL	211,5



Les recettes dites « globalisées » représentent 80% des recettes, soit 168,5M€, contre 20%, soit 43M€ pour les recettes « fléchées ».

Recettes budgétaires Globalisées et Fléchées en M€



Les recettes globalisées d'un montant de 168,5M€ visent pour 77% la Subvention pour Charge de Service Public (SCSP) avec 130,4M€, les recettes propres de l'Établissement avec 34,8M€ soit 21% et enfin les autres financements publics et de l'État avec 2,4M€ et la CVEC avec 0,9M€.

Les recettes fléchées concernent principalement pour 33,4M€, soit 78%, les autres financements publics avec notamment les crédits PIA et les autres financements publics.

SCSP		130,4
Fiscalité affectée	CVEC	0,9
Recettes propres (hors contrats recherche)	Droits inscriptions	2,68
	Droits universitaires	9,04
	Formation continue	6,30
	VAE	0,01
	Alternance	10,3
	Taxe d'apprentissage	0,92
	Subvention	0,73
	Autres recettes	3,19
Produits financiers	0,02	
Sous total recettes propres		33,2
Contrats de recherche		6,1
PIA		27,5
Opérations immobilières		13,4
TOTAL		211,5

Les recettes des projets PIA d'un montant de 27,5M€ sont réparties comme suit :

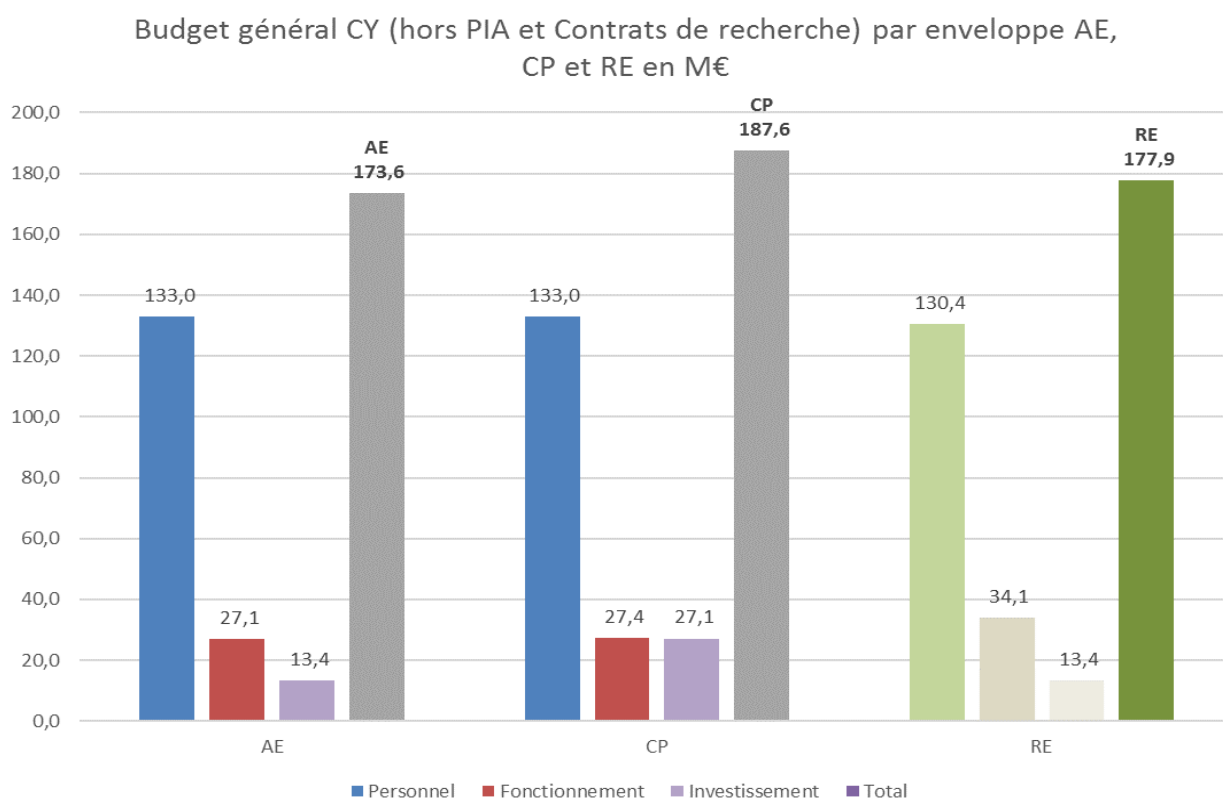
Objet des projets :	
ISITE/initiative d'excellence	15,89
CMQ Campus Chantiers de Versailles	6,00
Nouveau Cursus Universitaire	2,34
Hybridation	1,18
Ecole Universitaire de Recherche	0,79
Lyli	0,49
Equipex	0,49
EUTOPIA	0,34
Total des PIA	27,52

Les recettes liées d'investissement concernent les opérations immobilières suivantes :

Objet des projets :	
MIR CHENES	8,60
IUT NEUVILLE	2,70
BATIMENT B SAINT GERMAIN	1,30
SITE CAMPUS INTERNATIONAL	0,43
SITE LEARNING CENTER	0,33
Total des recettes d'investissement	13,36

Les grands équilibres budgétaires du budget général 2021 de l'Établissement (hors PIA et contrats de recherches)

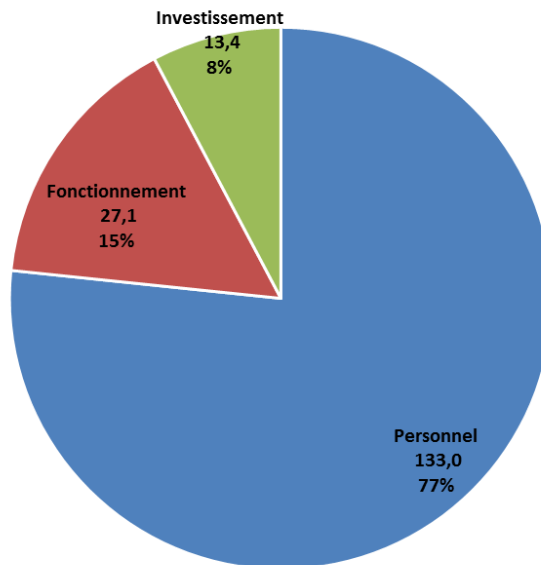
Dépenses budgétaires	AE	CP	Recettes budgétaires	RE
Personnel	133,0	133,0	SCSP	130,4
Fonctionnement	27,1	27,4	Autres recettes de fonctionnement	34,1
Investissement	13,4	27,1	Recettes d'investissement	13,4
Total	173,6	187,6		177,9



Le résultat budgétaire de fonctionnement de +4M€ et le déficit budgétaire global (en considérant les investissements) de -9,7M€ sont identiques aux éléments présentés précédemment sachant que les

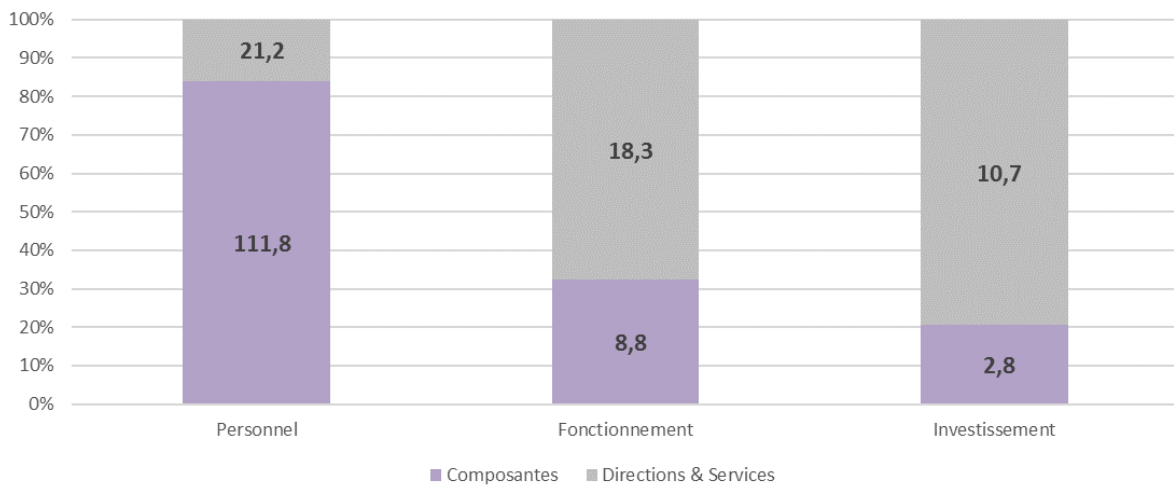
PIA et contrats de recherche font l'objet d'une programmation équilibrée de 33,6M€ en dépenses et en recettes.

Répartition des dépenses du budget général en AE et en M€



Le budget général CY est réparti comme suit entre les directions, les services et les composantes de l'Établissement :

Répartition budget Général en M€ par nature entre Directions & Composantes



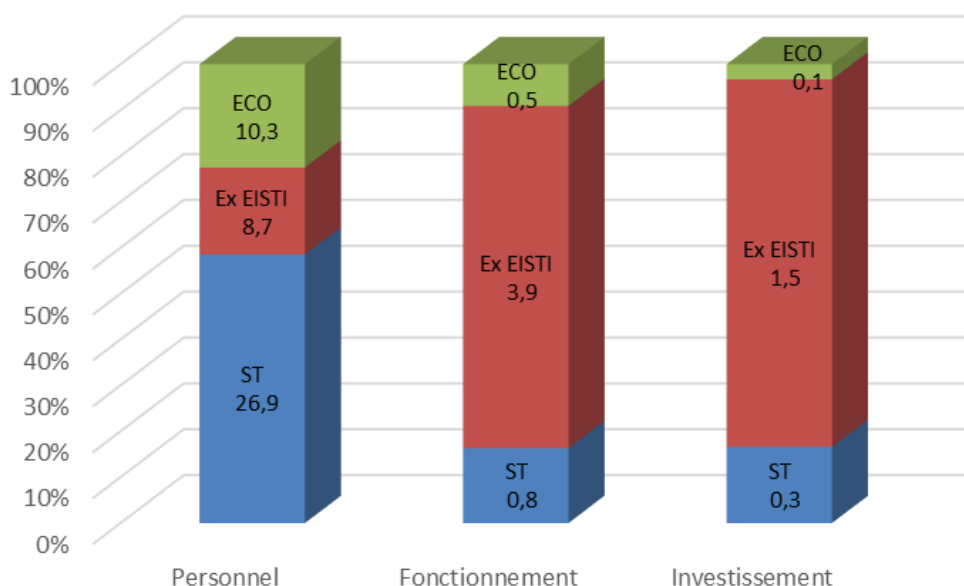
Sur l'ensemble du budget général, les composantes pèsent pour 71% des dépenses avec pour poste le plus important, la masse salariale projetée de 111,8 M€ (soit 84% du montant total de la MS).

Les dépenses de fonctionnement et les investissements sont principalement portés par les directions et les services de l'Établissement avec 29M€ sur un total de 40,5M€.

Focus particulier sur le budget consolidé de CY Tech :

CY Tech en AE

	Personnel	Fonctionnement	Investissement	Total
ST	26,9	0,8	0,3	28,1
Ex EISTI	8,7	3,9	1,5	14,1
ECO	10,3	0,5	0,1	10,9
	46,0	5,2	1,9	53,1



Les principaux postes de dépenses concernent la masse salariale pour 46M€, les dépenses de fonctionnement pour 5,2M€ et enfin les dépenses d'investissement pour 1,9M€.

Il convient de noter que les niveaux importants affichés des dépenses de l'ex EISTI en fonctionnement 3,9M€ et en investissement 1,5M€ prennent néanmoins en compte, sous forme de contribution budgétaire, le transfert opéré en grande partie des contrats et des dépenses sur les marchés publics de l'Établissement.

Cet objectif de rationalisation, outre les enjeux de simplification administrative, permet de bénéficier des avantages économiques obtenus par les marchés publics de l'établissement et notamment grâce au levier de massification des achats.

Ainsi, pour exemple, le transfert des contrats privés liés au nettoyage des locaux et aux différentes assurances ont permis de réaliser plus de 129 000€ d'économies.

À cela s'ajoute les différents contrats de maintenance des bâtiments ainsi que le périmètre informatique, notamment les acquisitions de licences, qui devraient également permettre d'obtenir des économies.

Focus particulier sur le budget CY Alliance :

La politique de site (ex ComUE) est intégrée depuis 2020 au sein de CY et est pilotée par le conseil de site.

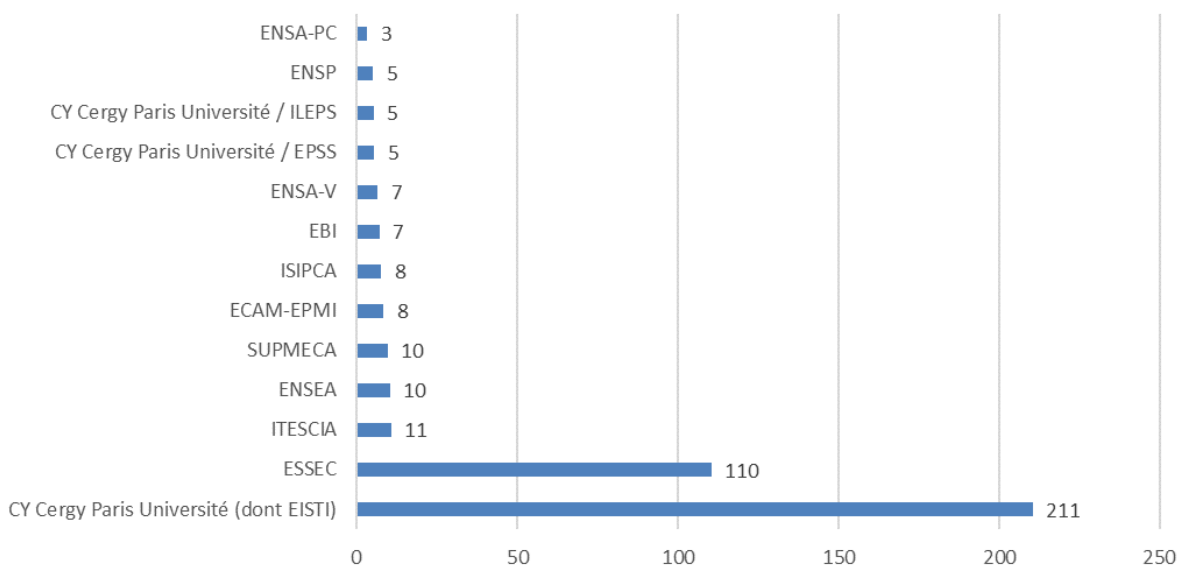
Pour mémoire, ce dernier a en charge l'ensemble de la politique de site, contrat de site, entrée, sortie ou exclusion d'établissements associés ; programmes PIA (Initiative d'excellence, NCU, EUR...) ; contrat de plan Etat-Région et stratégie immobilière du site (Campus international, campus délocalisés à l'étranger) ; stratégie de développement international (EUTOPIA), etc.

Le conseil de site est également compétent pour les questions intéressant les établissements-composantes : entrée, sortie ou exclusion d'un établissement-composante ; approbation des coopérations entre l'établissement-composante et l'Établissement (par exemple diplômes communs ou mise à disposition de locaux).

Les recettes de CY Alliance de 1,39M€ sont réparties pour 620K€ de recettes de fonctionnement et 764K€ de recettes d'investissement.

S'agissant des recettes de fonctionnement, outre une subvention pour charge de service publique de 200K€, une subvention de la région de 20K€ pour le fonctionnement du Fablab, CY Alliance s'appuie sur une recette de 400K€ correspondant aux cotisations de ses établissements partenaires (cf. détail infra).

Estimation des cotisations des établissements CY Alliance en K€



Les dépenses de CY Alliance de 1,26M€ sont réparties pour 620K€ en fonctionnement et 636K€ d'investissement.

Fonct	Pilotage	150 000
	FabLab	70 000
	Relation internationale	70 000
	Communication	150 000
	Ecoles doctorales	180 000
	Sous total fonctionnement	620 000
Invest	CPER Campus	306 542
	CPER lieu de vie et de savoir	330 000
	Sous total Investissement	636 542
Total général		1 256 542

La masse salariale du budget général CY s'élève à 133 M€ en AE et CP auxquels s'ajoutent 16M€ en AE et CP des contrats de recherches et PIA pour un total consolidé de 148,9M€ et 2 227 ETPT.

1. Autorisations budgétaires limitatives :

1.1. Tableau des autorisations d'emplois

Les établissements publics de l'enseignement supérieur bénéficiant des responsabilités et compétences élargies (RCE) disposent d'une autonomie pour la gestion de leurs emplois. Toutefois cette autonomie s'accompagne d'un plafond d'emploi qui est double :

- D'une part, le ministre notifie à chaque établissement un plafond dit « plafond État » qui constitue une déclinaison de la loi de finances initiale (LFI) de l'année. Ce plafond correspond aux emplois rémunérés par la dotation annuelle de l'Etat. **Ce plafond a été notifié à 1 557 ETPT.**
- D'autre part, le conseil d'administration de l'établissement fixe un « plafond d'autorisation de l'ensemble des emplois rémunérés par l'établissement ». Ce plafond dit « global » inclut donc le « plafond État » des emplois rémunérés par la dotation État et le « plafond propre » des emplois rémunérés exclusivement sur ressources propres.

Pour le budget 2021, il est proposé au CA de fixer ce plafond « global » d'emplois à 2 227 ETPT.

Il se décompose ainsi en 2 parties :

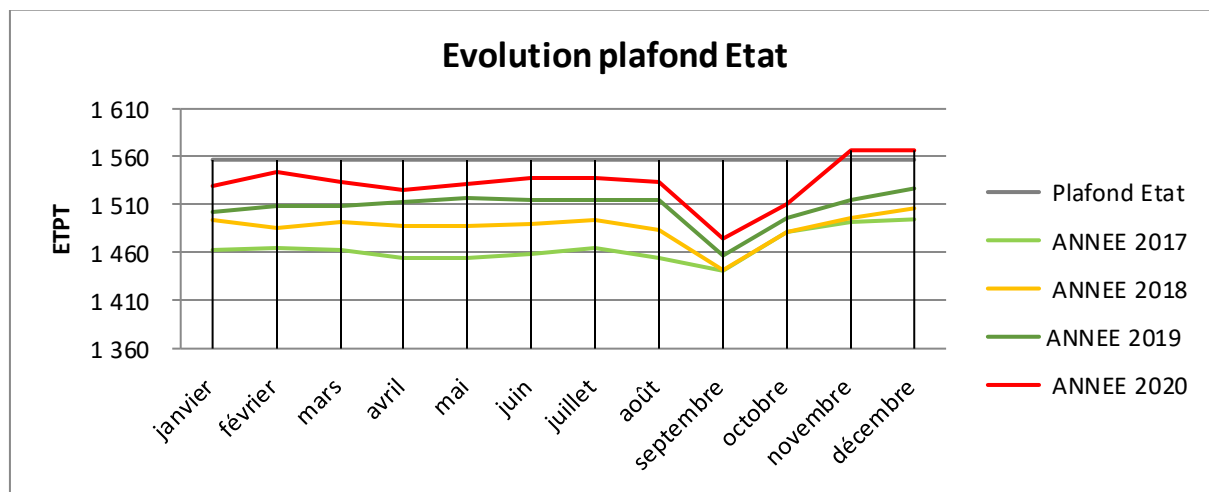
- Emplois rémunérés par le « plafond Etat » : 1 569 ETPT.
- Emplois rémunérés par les ressources propres établissement : 658 ETPT.

Rappel du décompte des emplois :

Le « plafond Etat » mentionné à l'article L712-9 du code de l'éducation comprend les fonctionnaires et les contractuels dont la rémunération est assurée en tout ou partie par la subvention pour charges de service public allouée par le MESRI dans le cadre du contrat pluriannuel.

Le « plafond propre » comprend les personnels contractuels rémunérés exclusivement sur ressources propres.

Il sera porté une attention particulière aux notifications d'emplois État et aux mouvements de personnel rémunérés sur le plafond « État » fin 2020 et en 2021 ; le plafond notifié étant prévisionnellement atteint fin 2021.



1.2. Autorisations budgétaires

Le budget 2020 a été révisé dans le cadre d'un budget rectificatif pour prendre en compte une réduction des dépenses de personnels à hauteur de 806 274€ « Hors recherche » ainsi que de 1 661 744€ sur l'enveloppe « Recherche ».

A cet atterrissage ont été ajoutés les facteurs d'évolution de la masse salariale 2021 suivants :

- Mesures obligatoires pour la masse salariale 2021 :
 - Extension Année Pleine du schéma d'emplois hors contrats de recherche 2020 :

Il s'agit des conséquences financières ayant eu un impact partiel sur l'année 2020 (ex : une création d'emploi au 01/09/2020 a coûté 4 mois en 2020 et coûtera 8 mois en 2021 (EAP 2021))

- Mesures catégorielles titulaires (PPCR 2021)

Le protocole PPCR sera une nouvelle fois mis en application à partir de janvier 2021 : il impactera les personnels administratifs de catégorie C. Les grilles indiciaires des ADJENES, ATRF et magasiniers seront ainsi concernées.

- GVT solde

Le GVT solde se compose du GVT positif (évolution de l'indice des agents présents au cours d'une période de 12 mois et/ou 24 mois consécutifs) et de l'effet noria ou « GVT négatif » (bilan des flux d'entrées et de sorties au cours de la même période, l'indice détenu par les sortants étant généralement supérieur à celui des entrants).

- Mesures discrétionnaires pour la masse salariale 2021 :
 - Schéma d'emplois hors contrats de recherche 2021

Il s'agit de la valorisation financière de la modification du volume des emplois, notamment sur ressources propres, ainsi que sur Etat suite à la campagne d'emploi 2021 arbitrée suite aux dialogues de gestion des composantes et directions, qui sera voté au CA en fin d'année.

- Évolution de la structure des emplois en 2021

Il s'agit de la valorisation financière de la campagne d'emploi 2021 concernant les éléments qui modifient les emplois existants : repyramidage, changement de corps, etc.

- Variation de l'indemnitaire à l'initiative de l'établissement
- Variations des heures complémentaires
- Variations sur les contrats de recherche

Les dépenses de personnel de CYU sont ainsi estimées pour le BI 2021 à 148 994 450€.

Ce montant se décompose en 2 grandes parties :

- Hors recherche : 133 029 450€ (SCSP + ressources propres CYU)
- Recherche : 15 965 000€

La dernière notification de crédits de masse salariale du 02/11/2020 est à hauteur de 116 603 914€ dont 886 400€ pour le plan de relance (places supplémentaires - rentrée 2020).

Socle d'exécution de la masse salariale et ajustements 2020

Éléments du socle d'exécution des dépenses de MS	Montant
Masse salariale réalisée 2019	121 749 423
EAP schéma d'emplois hors contrats de recherche 2019	1 557 084
Mesures catégorielles titulaires (PPCR 2020)	396 958
Indemnitaire obligatoire (monétisation, révision IFSE)	31 444
GVT solde	122 010
Schéma d'emplois hors contrats de recherche 2020	10 486 637
Variation de l'indemnitaire à l'initiative de l'établissement	286 641
Variation des heures complémentaires	691 348
Variation sur les contrats de recherche	3 467 370
Prestations sociales et autres	178 067
Total BR 2020	138 966 982

Mesures obligatoires pour la masse salariale 2021

Éléments de mesures obligatoires	Montant
EAP schéma d'emplois hors contrats de recherche 2020	1 476 505
Mesures catégorielles titulaires (PPCR 2021)	25 287
GVT solde	92 762
Total Mesures obligatoires 2021	1 594 554

Mesures discrétionnaires pour la masse salariale 2021

Éléments de mesures discrétionnaires	Montant
Schéma d'emplois hors contrats de recherche 2021	580 839
<i>dont : CE 2021 au 30/10/2020</i>	<i>56 012</i>
<i>dont : variation des contractuels sur RP</i>	<i>555 409</i>
<i>dont : variation sur contribution des composantes</i>	<i>-30 582</i>
Evolution de la structure des emplois (dont repyramidages, changements de corps et dispositif Sauvadet)	-100 405
<i>dont : CE 2021 au 30/10/2020</i>	<i>-100 405</i>
Variation de l'indemnitaire à l'initiative de l'établissement	-65 426
<i>dont : variation des vacances administratives</i>	<i>-40 841</i>
<i>dont : variation des emplois étudiants</i>	<i>22 164</i>
<i>dont : variation d'ex-Indemnité Formation Continue</i>	<i>-46 749</i>
Variations des heures complémentaires	626 161
Variations sur les contrats de recherche	7 391 744
Total Mesures discrétionnaires 2021	8 432 914

BUDGET 2021 Global

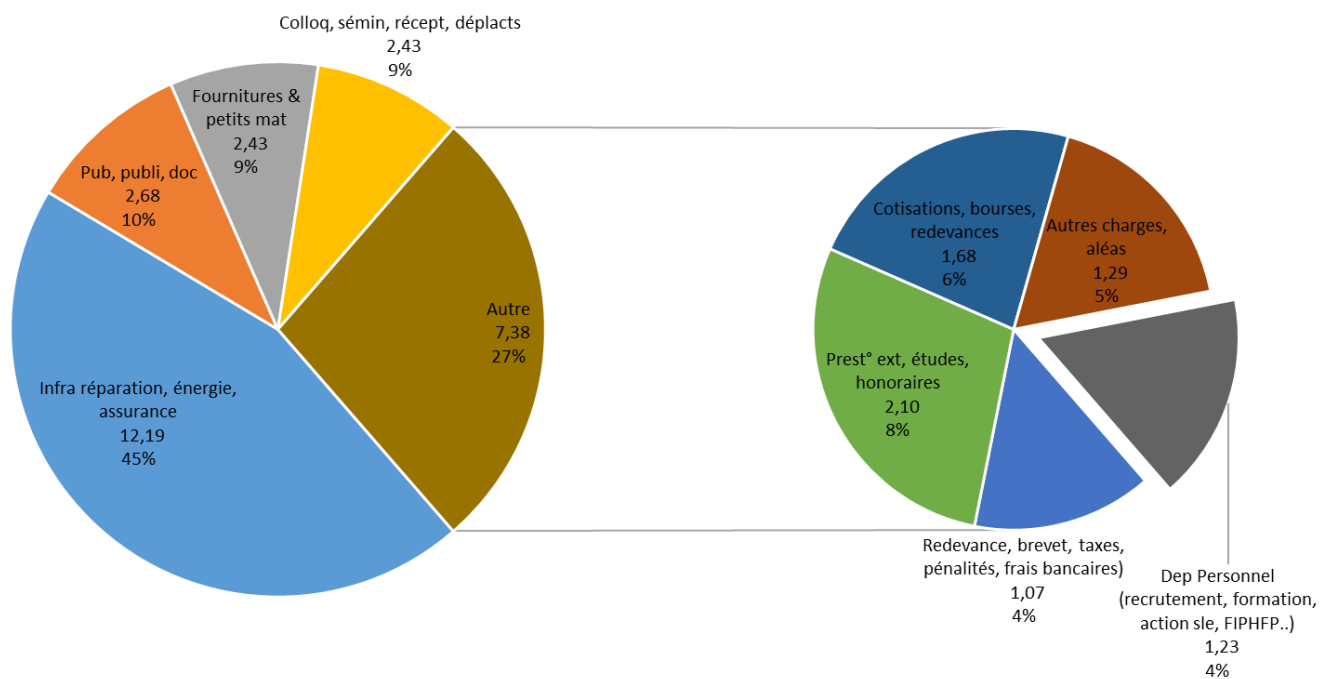
148 994 450

Les dépenses de fonctionnement du budget général CY : 27,1M€ AE et 27,4M€ CP

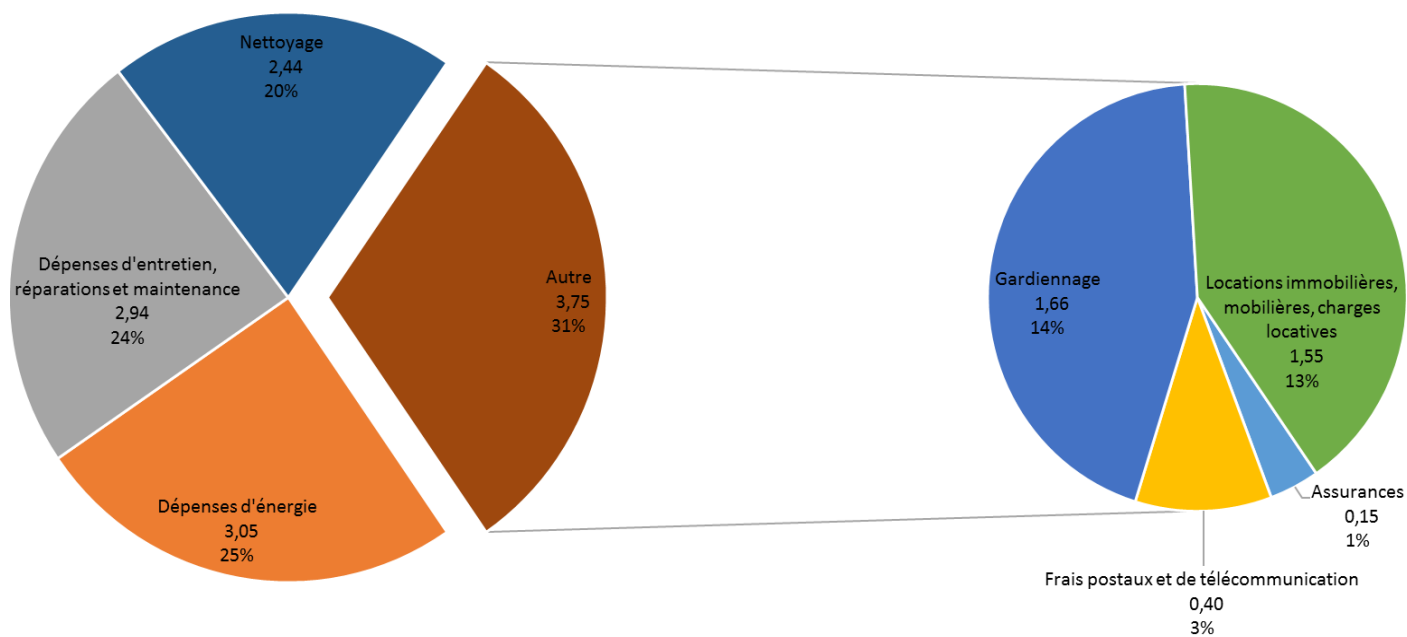
Le budget de fonctionnement hors PIA et Contrats de recherche s'élève à 27,1M€ en AE et 27,4M€ en CP auxquels s'ajoutent, pour constituer l'ensemble du budget, 9,8M€ en AE et CP au titre des contrats de recherche et PIA.

L'enveloppe de fonctionnement du budget général CY (hors PIA et Contrats de recherche) concerne pour 32%, soit 8,8M€, les composantes et pour 68%, soit 18,3 M€ les directions et services.

Les principaux postes de dépenses se décomposent comme suit en M€ et en pourcentage :



Le principal poste de dépenses concerne le **fonctionnement et la maintenance des infrastructures** avec plus de 12M€ et près de 45%. Il se décompose comme suit en pourcentage et M€ :



Les postes de dépenses **publicité, publication et documentation** représentent un montant de 2,68M€, soit 10% des dépenses de fonctionnement et comprennent principalement le budget dédié à la Bibliothèque Universitaire avec 1,1M€, les dépenses de communication et de documentation de CYTech avec 735K€, une partie des dépenses de communication pilotées par la direction de la communication 164K€, CY Alliance avec une enveloppe de 150K€ et enfin les budgets portés par les autres composantes pour 416K€.

Les **fournitures et petits matériels** sont estimées à 2,4M€ soit 9% des dépenses de fonctionnement dont 52% pour les composantes et 48% pour les directions et services.

S'agissant des composantes, CYTech représente 585K€ de l'enveloppe, l'IUT 250K€ et l'INSPE 160K€ pour un total de programmation de ces dépenses pour les composantes avec 1,1M€.

S'agissant des directions et des services, l'essentiel de la programmation concerne l'infrastructure avec un budget de 834K€ qui intègre notamment les augmentations des dépenses attendues dans le cadre de la crise sanitaire et la mise en œuvre des conditions permettant l'accueil sécurisé des étudiants et des personnels, la direction de recherche avec 243K€ et la direction de la formation avec 123K€.

Les frais de **colloques, séminaires, réceptions, déplacements** représentent une enveloppe de 2,43M€ soit 9% des dépenses de fonctionnement.

Les frais de déplacements et voyages représentent 62% de l'enveloppe avec 1,4M€ répartis pour 729K€ au sein des composantes et pour 685K€ pour les directions et services dont la principale enveloppe est pilotée par la direction de la recherche avec 339K€.

Les frais de colloques, séminaires, conférences (521K€) et les réceptions (494K€) complètent pour l'essentiel l'estimation budgétaire de ce poste de dépenses. La programmation porte pour 53% pour les composantes et 47% pour les directions et services.

Les **cotisations, bourses et redevances** sont programmées à hauteur de 1,7M€ en AE et 2,4M€ en CP.

La forte baisse de la programmation **en AE 2021** par rapport à la programmation 2020 (3,8M€) s'explique d'une part, par l'engagement pluriannuel ponctuel réalisé en 2020 avec 950K€ en AE au titre de la Fondation des sciences et du patrimoine (renouvellement de convention 2020-2025).

Cette dernière, créée en 2010, accompagne l'Établissement dans la réalisation de ses missions, dans la promotion de son image de marque afin de contribuer à son rayonnement national et international et ainsi assurer un rapprochement avec le monde socio-économique.

Et d'autre part, par l'engagement pluriannuel en 2020 au titre de la convention Labex MME DII pour 600K€ en AE et 150K€ en CP qui fait suite à la prolongation du Labex dans le cadre du PIA3.

Le rythme de la programmation en CP est stable entre les exercices budgétaires.

Ce poste de dépense comprend par ailleurs la contribution versée par l'Établissement et l'ex EISTI dans le cadre de CY ALLIANCE 211K€.

Les **prestations externes de sous-traitance** avec une enveloppe de 2,1M€ soit 8% des dépenses de fonctionnement dont 618K€ pour les composantes avec en particulier 366K€ pour l'ex EISTI afin d'assurer les prestations d'enseignement.

Les autres programmations concernent l'infrastructure avec 873K€ dont 446K€ pour la direction du numérique avec les prestations informatiques, et enfin 287K€ pour la direction de la formation.

Les **dépenses liées au personnel**, avec une enveloppe de 1,23M€, visent les principales dépenses suivantes :

- La contribution FIPHFP (fonds handicap) pour 140K€
- La formation continue du personnel de l'Établissement 635K€
- Les mises à disposition de personnel (MAD) 186K€
- La contribution aux fonctionnaires stagiaires 200K€
- L'action sociale 60K€
- Le recrutement de personnel 50K€

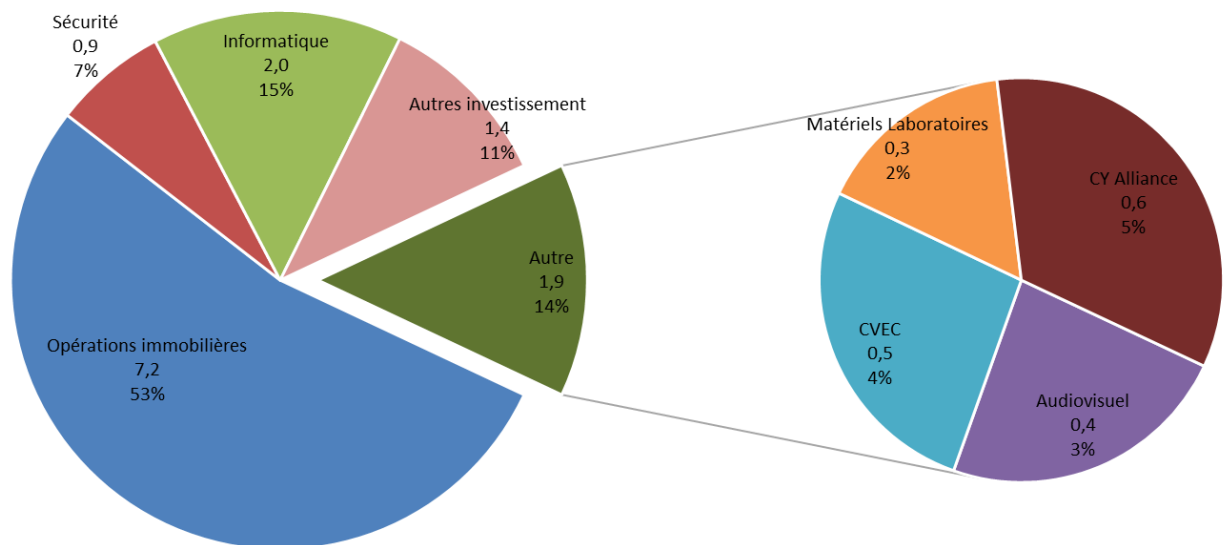
Les dépenses d'investissement du budget consolidé CY (y compris les contrats de recherche et PIA) : 21,24M€ AE et 34,9M€ CP

Le budget d'investissement hors PIA et Contrats de recherche s'élève à 13,4M€ en AE et à 27,1M€ en CP auxquels s'ajoutent 7,8M€ en AE et CP au titre des PIA et des contrats de recherche.

- **L'enveloppement d'investissement du budget général CY (hors PIA et CR) se décompose comme suit en M€ :**

	Total des projets		Financement sur fonds propres	
	AE	CP	AE	CP
Opérations immobilières	7,2	20,4	3,5	4,5
Sécurité	0,9	1,5	0,9	1,5
Informatique	2,0	2,0	2,0	2,0
Audiovisuel	0,4	0,4	0,4	0,4
CVEC	0,5	0,5	0,0	0,0
Matériels Laboratoires	0,3	0,3	0,3	0,3
Autres investissement	1,4	1,4	1,4	1,4
CY Alliance	0,6	0,6	0,0	0,0
Total	13,4	27,1	8,6	10,2

Budget d'investissement en AE et en M€



Les principales programmations budgétaires concernent les projets immobiliers avec 7,2M€ en AE et 20,4M€ en CP.

L'écart significatif entre la programmation des AE (7,2M€) et des CP (20,3M€) est principalement lié à l'opération « Plan Campus MIR des Chênes » d'un montant total de 20,3M€ qui a fait l'objet d'une prévision et d'un engagement sur 2020 de 17M€ d'AE pluriannuelles. Au titre de 2021, au regard de la convention, il n'est prévu aucune AE mais 11,6M€ de CP.

A l'instar de 2020, et compte tenu des contraintes importantes portant sur préparation d'un budget soutenable, il convient de mentionner l'important travail de programmation des AE et des CP réalisé par les directions et la Direction des affaires financières afin d'améliorer la qualité de la programmation budgétaire.

L'ensemble des projets a été analysé afin de déterminer le plus précisément possible les dates de livraison permettant ainsi de programmer 100% des CP lorsque les opérations seront réalisées avec certitude sur 2021 et au prorata temporis lorsqu'il a été identifié un risque d'une réalisation en toute fin 2021 ou sur 2022.

Ces prévisions sont également le résultat d'une déprogrammation importante réalisée dans le cadre du budget rectificatif 2020 permettant ainsi de disposer des marges de manœuvre nécessaires à une reprogrammation ambitieuse en 2021.

Les principales opérations visent au titre de 2021 :

- La construction du **bâtiment de l'IUT** avec un montant total de l'opération porté à 25,2M€ et une programmation de 2,7M€ en AE et CP
- Finalisation des travaux de réhabilitation et de modernisation sur le **bâtiment B de Saint Germain** (coût total des travaux de 4M€) avec une programmation de 421K€ en AE et 1M€ CP
- Le **schéma annuel d'entretien des infrastructures** avec 1M€ AE et 1,1M€ en CP
- **Mise en accessibilité des bâtiments** (Ad'ap) 540K€ en AE et 615K€ en CP suite aux engagements pris sur les exercices budgétaires précédents (opération 5,4M€)
- **CYTech Saint Martin** avec 500K€ en AE et 788K€ en CP (poursuite d'un programme mis en place en 2020 à hauteur de 1,5 M€)
- Modernisation des installations électriques avec 440K€ AE et 640K€ CP
- Restructuration (reprogrammation) des **locaux du Jardin Tropical** 300K€ AE et 150K€ CP
- Mises à niveau des **salles informatiques** 200K€ en AE et CP
- Reprogrammation **augmentation des capacités des salles de cours** sur les chênes et Saint Martin 106K€ AE et CP
- Renouvellement du **parc automobile** 100K€ AE et CP
- **Salles de travail BU** 300 K€ AE et CP
- Etudes **espaces d'attente sécurisés** 131 K€ AE et CP
- Reprogrammation **Tiers lieux** 240 K€ AE et CP
- **Diverses autres opérations** d'aménagement, réparations etc... 201K€ AE et CP

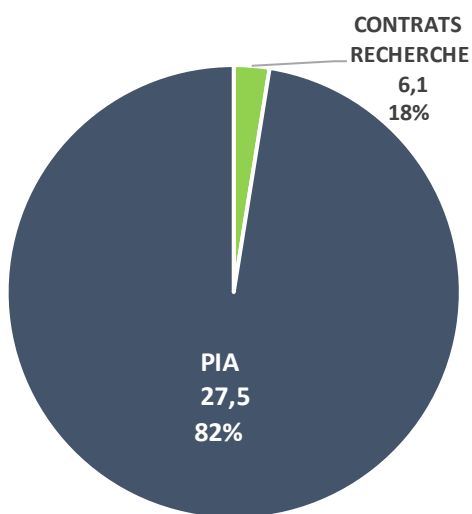
Les autres projets d'investissement pour 6,2M€ en AE et 6,7M€ en CP concernent :

- Les **investissements informatiques** pour 2M€ avec, en dehors du maintien en condition opérationnelle et de modernisation des équipements, l'acquisition de solutions logiciels et de licences, le renouvellement du parc informatique de CY, et la modernisation des installations informatique de CYTech.
- Les **dépenses liées à la sécurité** 918K€ AE et 1,48M€ CP avec comme principale réalisation la réhabilitation des systèmes de détection incendie avec 618K€ en AE et 1,18M€ en CP, les travaux de désenfumage 200K€ en AE et CP et enfin la sécurisation de certains accès ou salles de cours avec l'installation de serrures renforcées 100K€ en AE et CP.
- Les **menus travaux et investissements dédiés aux composantes, et divers** avec 1,4M€ en AE et CP.
- Les investissements du **matériel audio** notamment pour l'équipement des salles d'enseignement 440K€
- L'investissement dans le cadre des **crédits CVEC** pour les tiers lieux et la vie étudiante 500K€ en AE et CP

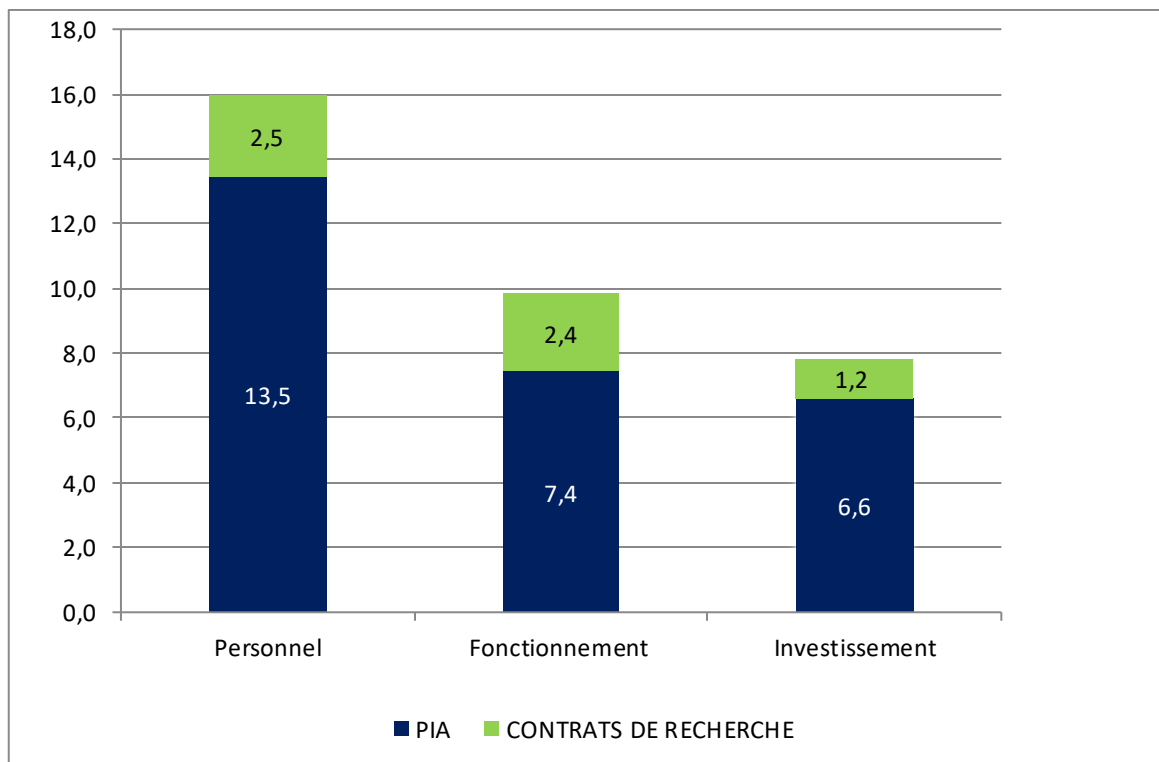
- Les investissements **CY ALLIANCE** 636K€ en AE et CP
- Les achats de **matériel de laboratoire** 300K€ en AE et CP

Les Contrats de recherche et les Programmes aux Investissements d'Avenir (PIA) 33,6 M€ AE et CP.

La programmation budgétaire 2021 prévoit 6,1M€ soit 18% pour les Contrats de Recherche et le solde, soit 82%, pour les PIA avec 27,5M€.



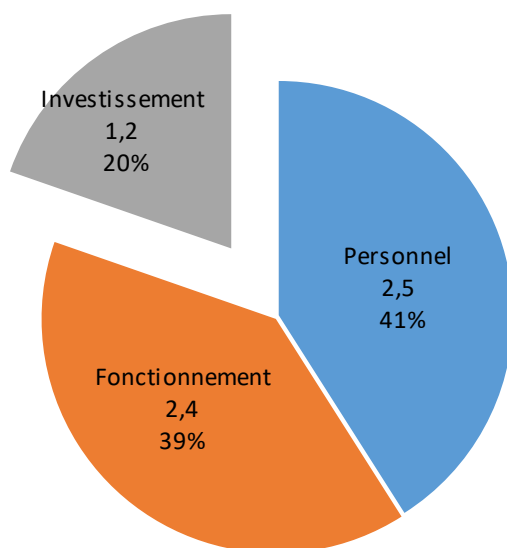
La répartition des enveloppes concerne pour 47% les dépenses de personnel, 29% le fonctionnement et 23% l'investissement.



En Millions d'Euros

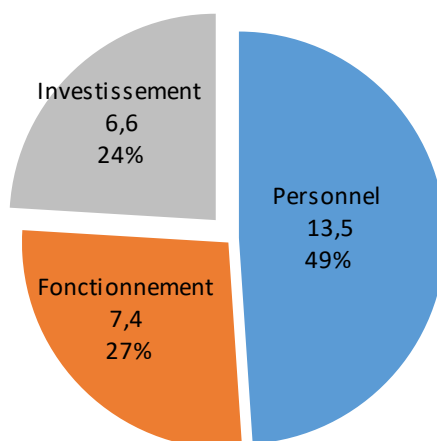
Les **Contrats de Recherche hors PIA** représentent un volume de 142 contrats actifs fin 2020 avec un montant projeté sur 2021 de 6,1M€ répartis comme suit :

- Dépenses de personnel : 2,5M€
- Fonctionnement : 2,4M€
- Investissement : 1,2M€.



S'agissant des **PIA**, le nombre de contrats en cours fin 2020 est de 111 avec un montant projeté sur 2021 de 27,5M€ répartis comme suit :

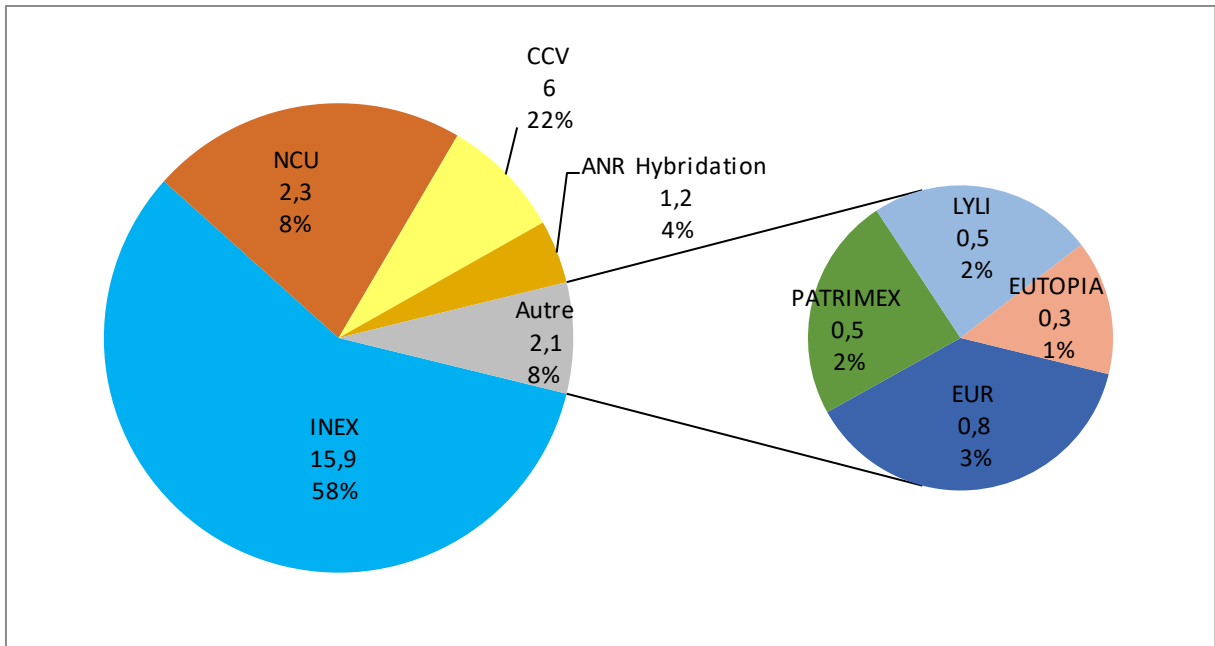
- Dépenses de personnel : 13,5M€
- Fonctionnement : 7,4M€
- Investissement : 6,6M€.



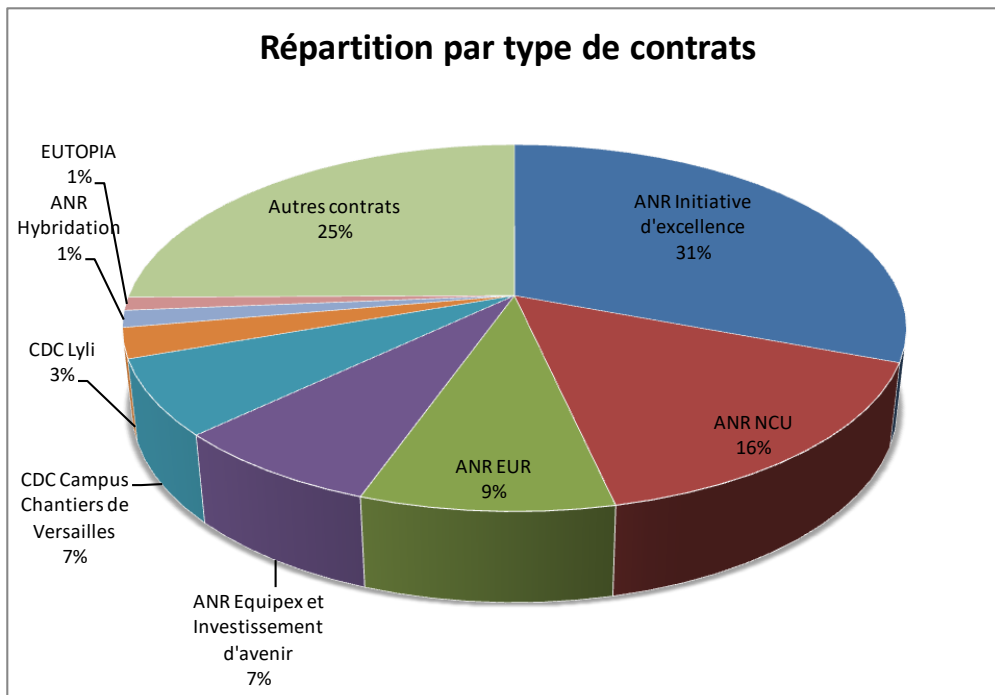
La programmation budgétaire des PIA est répartie comme suit entre 9 projets :

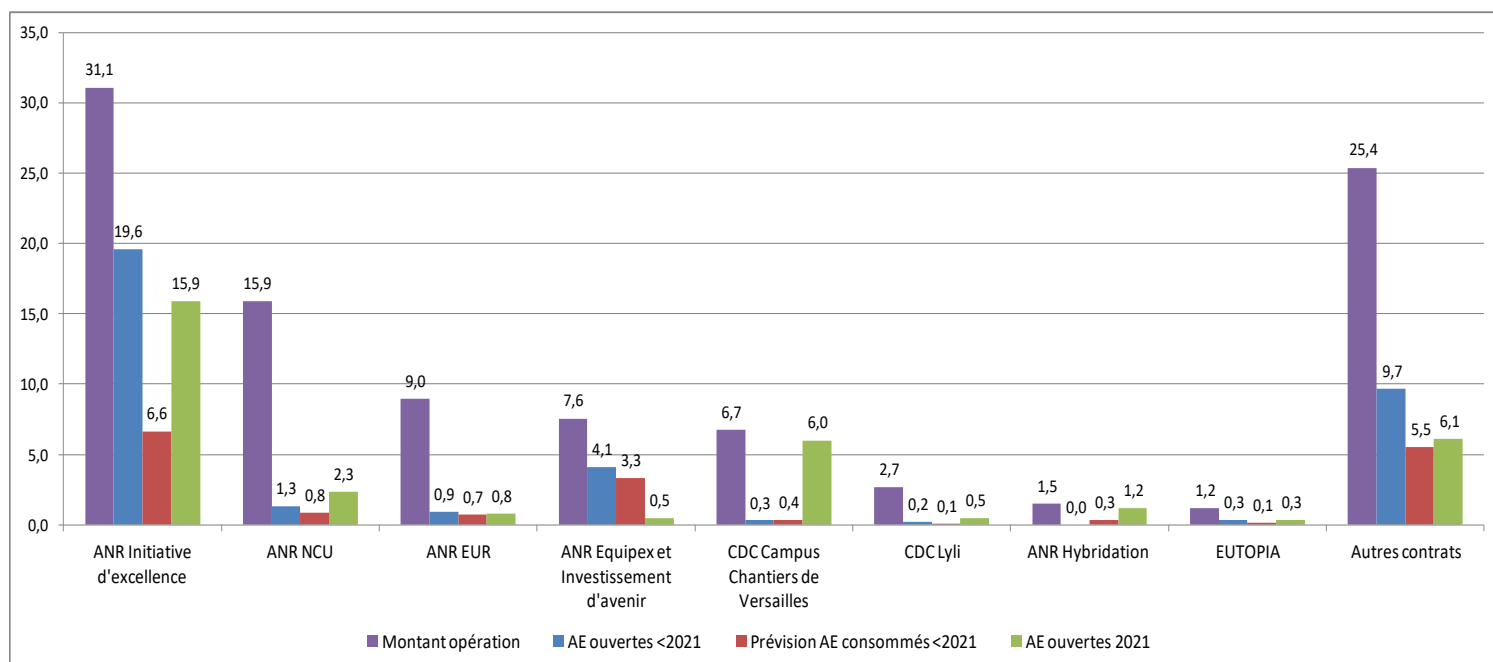
- **INEX (15,9M€)** : le projet **Paris Seine Initiative**, lauréat du programme Initiative d'Excellence fin février 2017, permet à CY et ses partenaires de labelliser son excellence académique et son identification internationale. L'objectif est de disposer d'un effet levier pour accroître ses ressources globales et l'attractivité tant nationale qu'internationale pour faire partie des 200 meilleures universités mondiales d'ici 2030.
- **NCU Collège Universitaire Paris Seine (2,3M€)** : les 4 objectifs de ce projet visent :
 - o A diversifier les talents par la professionnalisation des cursus et l'accompagnement des bacheliers professionnels
 - o Révéler les talents en proposant une offre de formation attractive et en développant la pluridisciplinarité
 - o Valoriser les talents avec une valorisation des soft skills et en facilitant les engagements
 - o Orienter les talents tout au long des cursus, en facilitant les orientations
- **ANR Hybridation (1,2M€)** vient en soutien du projet NCU. Ce projet « Hybridation des formations » vise à repenser les modes d'enseignement et à aider à la mise en œuvre d'une transformation pédagogique et numérique. Face à la situation nouvelle imposée par la crise sanitaire, le projet a pour objectif d'accompagner l'établissement dans la création de solutions de formation à distance ou hybrides
- **École Universitaire de Recherche EUR (0,8M€)** la « graduate school » à la française vise à rassembler sur un même site des formations au niveau master et doctorat pour permettre une meilleure visibilité à l'international et ainsi :

- Lier au meilleur niveau formation et recherche en rassemblant dans une même dynamique universités, écoles et organismes
 - Valoriser les points forts thématiques des établissements et des sites
 - Concourir au rayonnement international et à l'attractivité en mobilisant un instrument internationalement reconnu (*graduate schools*) et en construisant des partenariats internationaux stratégiques.
- **PATRIMEX (0,5M€)** est une plateforme multi-site dédiée à la recherche (analyse, préservation, restauration) relative au patrimoine matériel sous toutes ses formes (monuments, tableaux, artefacts, livres, manuscrits, archives...). Cette plate-forme se caractérise par la mise en synergie des sciences de l'homme et les sciences de la nature pour :
- Comprendre les supports matériels qui composent les objets patrimoniaux du point de vue de leurs caractéristiques à la fois physiques historiques et culturelles,
 - Acquérir une meilleure compréhension de l'influence de l'environnement sur ces objets,
 - Connaître les techniques de restauration anciennes tout en gardant une trace des restaurations effectuées et d'en élaborer de nouvelles, avec des matériaux innovants et des méthodes moins invasives.
- **Le campus « Les Chantiers de Versailles » (CCV) Art et Patrimoine (6M€)** : a pour objectif de fédérer les acteurs d'excellence de la formation et des apprentissages (scolaire, enseignement supérieur et recherche, entreprises EdTech), les acteurs économiques et les acteurs de la culture et de la création, afin de relever le défi de transmission et du renouvellement des métiers du patrimoine et des métiers de l'art. Les trois objectifs visent :
- Du point de vue économique à répondre aux besoins de l'emploi à court terme et moyen terme
 - Du point de vue de la formation : constituer l'élément incontournable de la transformation et de la valorisation de la voie professionnelle pour des parcours de réussites des jeunes
 - Sauver, transmettre et innover pour le patrimoine et l'art à la française.
- **EUTOPIA (European Universities Transforming to an Open Inclusive Academy) (0,3M€)** : alliance européenne qui rassemble CY Cergy Paris Université et cinq universités : l'université de Göteborg (Suède), l'université de Ljubljana (Slovénie), l'université Pompeu Fabra (Espagne), la Vrije Universitat Brussels (Belgique) et l'université de Warwick (Royaume-Uni). Le projet a pour objectif la co-construction d'une université européenne capable de répondre aux enjeux du 21^{ème} siècle grâce :
- À la transformation des pratiques pédagogiques et à la co-création de contenus
 - Au développement d'une recherche d'excellence ouverte et centrée sur le projet
 - À la structuration de liens forts avec les territoires et le tissu entrepreneurial
 - À l'utilisation systématique de *l'open science* et de *l'open education*
- **LyLi (0,5M€) le réseau Lycée-Licence** vise à
- Créer un réseau d'acteurs
 - Développer des outils numériques d'orientation
 - Mutualiser et développer les dispositifs de sensibilisation
 - Rendre l'orientation accessible à tous les publics,
 - Créer des continuums Lycées Licence pour pré-valider des compétences
 - Construire des prospectives emplois-formations-orientations



Focus pluriannuel sur les PIA et Contrats de recherche : montant total opérations = 101 M€





3- Équilibres financiers et soutenabilité budgétaire

Les principaux agrégats budgétaires et comptables

- Les recettes de fonctionnement sont supérieures aux dépenses de fonctionnement et permettent ainsi de dégager un **résultat budgétaire de fonctionnement (hors d'investissement) excédentaire de 4 062 816 €**. Cet excédent génère une CAF (Capacité d'Auto Financement) excédentaire et finance ainsi une partie des investissements programmés en 2021.
- Le **déficit budgétaire total** (y compris les investissements) de **-9 712 697€** intègre la poursuite du plan d'investissements ambitieux nécessaire pour le développement de CYU et sera financé par un **prélèvement sur le fonds de roulement**.
- Le **résultat comptable excédentaire** (situation patrimoniale y compris les écritures d'ordres avec les dotations, reprises etc..) est estimé à **3 046 €** et confirme que les dépenses de personnel et de fonctionnement sont financées par son activité et n'entre pas sous le « seuil d'alerte » d'un résultat patrimonial déficitaire.

- Le **prélèvement sur fonds de roulement est estimé - 7 144 064 €** (en considérant les retraitements comptables et les prévisions budgétaires).
- Compte tenu de ces données budgétaires et comptables, **le fonds de roulement** estimé fin 2021 sera de **12 304 879 €** et le **niveau de trésorerie de 35 562 731 €**. Le **fonds de roulement disponible** prévisionnel est projeté à **3,8 M€** à fin 2021.

Le projet de budget 2021 est présenté comme étant **soutenable budgétairement et comptablement** au regard des règles édictées par le décret de gestion budgétaire et comptable public (GBCP).

Note de l'Agent comptable

Budget initial 2021

Opérations pour le compte de tiers (Tableau 5)

La TVA

Le montant de la TVA a été calculé par rapport aux données du compte financier 2019.

Les demandes de remboursement des crédits de TVA seront réalisées trimestriellement.

Les bourses de mobilité

- ✚ **Etat** : AMI (Aide à la mobilité internationale) versée selon l'échéancier suivant : 30 % en février 2021 et 70 % en juin 2021. Les versements aux étudiants seront réalisés avant le 31 décembre 2021.

Les projets d'investissement d'avenir (PIA)

Les encaissements et décaissements sur les contrats en partenariat avec les autres établissements de CY ALLIANCE ont été calculés selon les dispositions financières indiquées dans les conventions.

Dans le plan de trésorerie (tableau 7), le financement des dépenses de CY Cergy Paris Université se traduira par une réduction d'encaissement qui basculera en recette fléchée et non par un décaissement.

	Compte	Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Solde s/encaissements antérieurs à 2021	Encaissements 2021	Total encaissements
Encaissements	47310000	INEX ANR PREFINANCEMENT 2018	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00
		INEX ANR ECH AVRIL 2018	3 865 237,00	0,00	3 865 237,00
		INEX ANR ECH OCTOBRE 2018	3 840 945,00	0,00	3 840 945,00
		INEX ANR ECH AVRIL 2019	3 819 956,00	0,00	3 819 956,00
		INEX ANR ECH OCTOBRE 2019	3 840 945,00	0,00	3 840 945,00
		INEX ANR ECH AVRIL 2020	3 819 956,00	0,00	3 819 956,00
		INEX ANR LABEX MME DII OCT18 A AVRIL 20	722 724,00	861 846,00	1 584 570,00
		INEX ANR LABEX PATRIMA OCT18	18 828,00	0,00	18 828,00
		INEX ANR ECH OCTOBRE 2020	3 840 945,00	0,00	3 840 945,00
		INEX ANR ECH AVRIL 2021	0,00	5 218 621,00	5 218 621,00
		INEX ANR ECH OCTOBRE 2021	0,00	3 143 385,00	3 143 385,00
		INEX ANR ECH DECEMBRE 2021	0,00	1 580 281,00	1 580 281,00
		NCUNIV ANR	4 293 000,00	1 431 000,00	5 724 000,00
		EURECH ANR	4 258 980,00	1 419 660,00	5 678 640,00
LYLITIPDC	635 000,00	310 000,00	945 000,00		
		37 956 516	13 964 793	51 921 309	

	Compte	Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Solde s/décaissements antérieurs à 2021	Décaissements 2021	Total décaissements
Décaissements	47310000	INEX ANR PREFINANCEMENT 2018	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00
		INEX ANR ECH AVRIL 2018	3 865 237,00	0,00	3 865 237,00
		INEX ANR ECH OCTOBRE 2018	3 840 945,48	0,00	3 840 945,48
		INEX ANR ECH AVRIL 2019	3 819 956,00	0,00	3 819 956,00
		INEX ANR ECH OCTOBRE 2019	2 095 751,00	1 745 194,00	3 840 945,00
		INEX ANR ECH AVRIL 2020	0,00	3 819 956,00	3 819 956,00
		INEX ANR LABEX MME DII	543 084,00	861 846,00	1 404 930,00
		INEX ANR LABEX PATRIMA OCT18	18 828,00	0,00	18 828,00
		INEX ANR ECH OCTOBRE 2020	0,00	3 840 945,00	3 840 945,00
		INEX ANR ECH AVRIL 2021	0,00	6 864 805,00	6 864 805,00
		INEX ANR ECH OCTOBRE 2021	0,00	0,00	0,00
		INEX ANR ECH DECEMBRE 2021	0,00	0,00	0,00
		NCUNIV ANR	1 406 113,45	2 565 120,00	3 971 233,45
		EURECH ANR	1 991 986,07	1 474 100,00	3 466 086,07
LYLITIPDC	183 857,00	490 000,00	673 857,00		
		22 765 758	21 661 966	44 427 724	

Situation patrimoniale (Tableau 6)

Le compte de résultat prévisionnel

Le compte de résultat traduit en comptabilité générale la politique d'établissement inscrite au budget initial en reprenant les montants mentionnés au tableau 2 des autorisations budgétaires relatif aux charges de personnel et de fonctionnement et aux produits de fonctionnement.

A cela, sont inscrites les opérations strictement comptables telles que :

- les dotations aux amortissements,
- les provisions pour risques et charges,
- les reprises sur quote-part.

Le résultat excédentaire au BI 2021 s'élève à + 3 046 €.

La CAF au BI 2020 s'élève 4 583 100 €.

Le Fonds de roulement au budget initial s'élève à 12 304 879 €, soit un prélèvement sur fonds de roulement de 7 144 064 €.

Le calcul de la capacité d'autofinancement

Les données sont extraites de la comptabilité des immobilisations à octobre 2020. Elles tiennent compte de l'intégration des comptes de l'EISTI et de la ComUE Université Paris Seine. Une projection a été évaluée pour le dernier trimestre.

Les montants relatifs au CF 2019 sont le résultat de l'agrégation des 3 comptes financiers et reprennent l'ensemble des charges et produits non décaissables. Le transfert d'un bâtiment de l'EISTI, situé à Pau, avant le 31/12/2019 vers l'association I-EISTI, a généré des mouvements exceptionnels. En ce sens, les montants signifiés au titre du compte financier 2019 ne sont pas représentatifs et ne permettent pas de comparer les montants des deux exercices comptables.

Charges et produits non décaissables				
charges non décaissables		produits non décaissables		Reste à charge
CF 2019	36 500 578	CF 2018	31 622 719	4 877 859
BI 2020	21 545 000	BI 2019	18 900 000	2 645 000
BR1 2020	22 676 377	BR1 2020	16 543 868	6 132 509
BI 2021	21 650 920	BI 2020	17 070 866	4 580 054

Le delta correspond au reste à charge de CY Cergy Paris Université, impactant le résultat de l'exercice.

- *Les provisions pour risques et charges*

Les provisions ont été estimées selon les informations transmises par la direction du pilotage de l'établissement.

Une provision à hauteur de 50 000 € a été intégrée de manière à pallier à un éventuel litige qui naitrait sur 2021, pour lequel nous n'en avons pas encore la connaissance au moment de la construction du budget initial.

Par ailleurs, dans le cadre de la construction de la Maison Internationale de la Recherche située à Neuville-sur-Oise, le dernier litige opposant l'établissement à la société BROCHET devrait se résoudre au cours de cette année. Ainsi, une reprise sur provision d'un montant de 250 000 € sera effectuée.

La procédure lancée par un personnel BIATSS devrait également prendre fin au cours de l'exercice 2021. En ce sens, la provision sera également reprise dans son intégralité ou réévaluée selon l'avancement du dossier.

Concernant la procédure lancée par MPO FENETRES, le litige devrait également se résoudre en 2021. Une reprise sur provision sera également réalisée à hauteur de 20 000 €.

Compte général	Désignation	Balance entrée 01/01/2021	Mouvt débit période (reprises s/provisions)	Mouvt crédit période (constitutions provisions)	Balance sortie 31/12/2021
1511	Provisions & litiges	-360 000 €	360 000 €	-50 000 €	-50 000 €
1582	Provisions CET	-241 715 €	0 €	-58 285 €	-300 000 €
1588	Provisions autres (intervention)	-0 €	0 €	-0 €	-0 €
TOTAL DES PROVISIONS		-601 715 €	360 000 €	-108 285 €	-350 000 €

- *Les dépréciations*

Les montants sont les suivants :

Compte général	Désignation	Balance entrée 01/01/2021	Mouvt débit	Mouvt crédit	Balance sortie 31/12/2021
2961	Dépréciations titres s/participation	-41 000.00 €	0.00 €	0.00 €	-41 000.00 €
4911	Dépréciations clients	-433 297.69 €	355 000.00 €	0.00 €	-78 297.69 €
4912	Dépréciations étudiants	-45 986.67 €	20 000.00 €	0.00 €	-25 986.67 €
TOTAL DES DEPRECIATIONS		-520 284.36 €	375 000.00 €	0.00 €	-145 284.36 €

L'état de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

- *Emprunts et dettes assimilées*

Conformément au décret n°2019-1095 du 28 octobre 2019 portant création de CY Cergy Paris Université et approbation de ses statuts et notamment son article 6, CY Cergy Paris Université est autorisée à recevoir les biens, droits et obligations de l'Ecole internationale des sciences du traitement de l'information, de plein droit, le 1er janvier 2020, par délibération de son assemblée générale intervenant au plus tard le 31 décembre 2019.

En ce sens, l'établissement expérimental a récupéré, dans son périmètre, 4 emprunts :

N° prêt	Capital restant dû au 01/12/2019	Echéances de l'exercice 2020		Solde restant dû au 1 ^{er} janvier 2021	Date de fin
		Capital	Intérêts		
18929793	48 897.36 €	Capital	48 897.36 €	0.00 €	Avril 2021
		Intérêts	71.33 €	0.00 €	
18944893/20955764	44 002.37 €	Capital	44 002.37 €	0.00 €	Avril 2021
		Intérêts	64.19 €	0.00 €	
19932804	250 406.68 €	Capital	176 518.28 €	73 888.40 €	Mai 2022
		Intérêts	1 102.36 €	120.11 €	
TOTAL	343 306.41 €	Capital	269 418.01 €	73 888.40 €	
		Intérêts	1 237.88 €	120.11 €	

En effet, dans un contexte d'objectifs d'amélioration des performances environnementales et dans le cadre de la convention Campus d'@venir, l'Université de Cergy-Pontoise avait fait appel à l'Intracting, dispositif de financement permettant d'améliorer l'efficacité énergétique de ses bâtiments.

A cet effet, CY Cergy Paris Université remboursera en 2021, la dernière échéance de la 1^{ère} tranche soit 109 601.65 € conformément aux dispositions financières.

Emprunt INTRACTING					
Date	Échéances	Encaissements	Remboursements		Charges financières
		2017	2018 / 2019	2020	
27/02/2017	Versement 1 ^{ère} tranche	425 680,00 €			
27/02/2018	1 ^{ère} échéance / 1 ^{ère} tranche		103 280,08 €		8 513,60 €
18/02/2019	2 ^{ème} échéance / 1 ^{ère} tranche		105 345,68 €		6 448,00 €
04/03/2020	3 ^{ème} échéance / 1 ^{ère} tranche			107 452,59 €	4 341,08 €
TOTAL		425 680,00 €	208 625,76 €	107 452,59 €	19 302,68 €
Capital restant à rembourser		109 601,65 €			

D'autre part, il est prévu de recevoir la deuxième (163 769 €) puis la dernière tranche (250 000 €) en 2021, sachant que les remboursements commenceront dès 2022 et s'échelonnent sur 4 ans.

Échéances	Encaissements	Remboursements Capital - 16400000				Charges financières - 66100000			
		2022	2023	2024	2025	2022	2023	2024	2025
Versement 2 ^{ème} tranche	163 769,00	39 735	40 529	41 340	42 167	3 275	2 481	1 670	843
Versement 3 ^{ème} tranche	250 000,00	60 656	61 869	63 107	64 369	5 000	3 787	2 549	1 287
TOTAL	413 769,00	100 391	102 398	104 446	106 535	8 275	6 268	4 220	2 131
		413 771				20 893			

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et la trésorerie

- Fonds de roulement Net Global (FRNG) : Ressources stables – Emplois stables

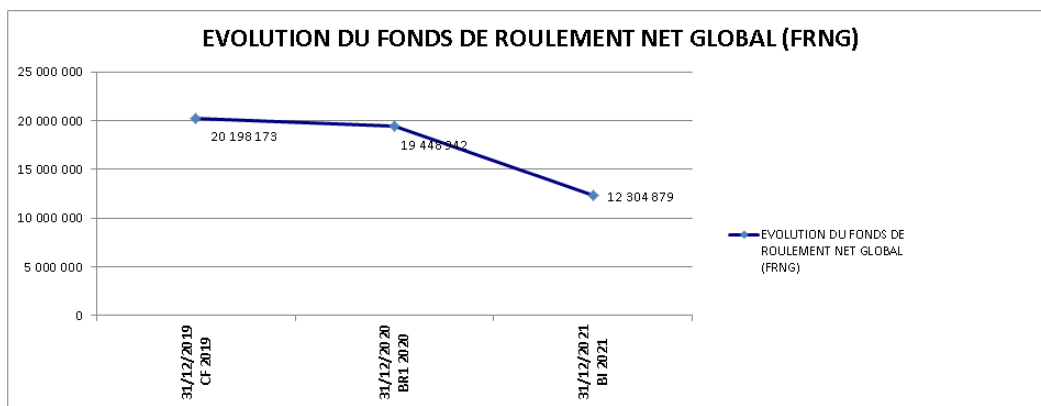
Le fonds de roulement net global est le surplus des ressources stables qui permet de financer l'exploitation

Ressources stables : les ressources permettant de financer ses investissements à long terme (capital + réserves + provisions)

Les emplois stables : les investissements

Le FRNG est positif : Malgré une diminution de notre FRNG, la situation comptable de CY CERGY PARIS UNIVERSITE reste saine. L'établissement peut financer ses investissements par ses ressources

EVOLUTION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG)			
	31/12/2019 CF 2019	31/12/2020 BR1 2020	31/12/2021 BI 2021
EVOLUTION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG)	20 198 173	19 448 942	12 304 879
ANCIEN FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (au 31/12/N-1)	24 070 816	20 198 173	19 448 942
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	-3 872 642	-749 231	-7 144 063

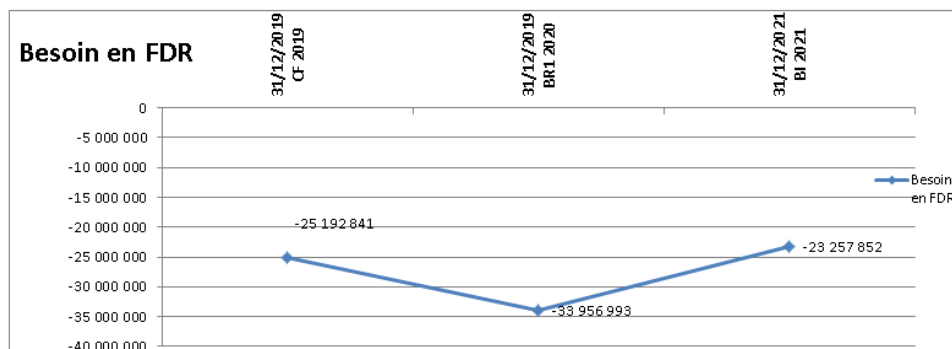


- *Besoin en fonds de roulement (BFR) : Fonds de roulement (FDR) – Trésorerie*

Le BFR correspond à notre besoin en trésorerie. Celui-ci existe du fait des décalages dans le temps entre les flux de trésorerie. En effet, nous réglons les factures fournisseurs et dans le même temps, nous percevons le règlement relatif aux factures clients.

EVOLUTION DU BESOIN AU FONDS DE ROULEMENT			
	31/12/2019 CF 2019	31/12/2020 BR1 2020	31/12/2021 BI 2021
Besoin en FDR	-25 192 841	-33 956 993	-23 257 852
Niveau du FDR	20 198 173	19 448 942	12 304 879
Niveau de la trésorerie	45 391 014	53 405 935	35 562 731

Le BFR étant négatif, nous disposons de suffisamment de trésorerie pour honorer nos dettes à court terme.



Compte de résultat 2019 détaillé des 3 entités : UCP – COMUE Université Paris Seine – Association EISTI

Compte de résultat consolidé au 31/12/2019 - format CY U

CHARGES	UCP au 31/12/2019	EISTI au 31/12/2019	COMUE au 31/12/2019	CY CONSOLIDE AU 31/12/2019	PRODUITS	UCP au 31/12/2019	EISTI au 31/12/2019	COMUE au 31/12/2019	CY CONSOLIDE AU 31/12/2019
Personnel	120 678 445,21	3 755 460,95	4 676,16	124 438 582,32	Subventions de l'État	124 309 551,21		263 000,00	124 572 551,21
Fonctionnement	45 695 095,44	17 785 624,88	962 975,38	64 443 695,70	Fiscalité affectée	1 092 500,31		0,00	1 092 500,31
					Autres subventions	9 160 399,63		801 573,81	9 961 973,44
					Autres produits	35 117 224,56	19 939 503,56		55 056 728,12
TOTAL	166 373 540,65	21 541 085,83	967 651,54	188 882 278,02	TOTAL	169 679 675,71	19 939 503,56	1 064 573,81	190 683 753,08
Résultat excédentaire	3 306 135,06		96 922,27	1 801 475,06	Résultat déficitaire		-1 601 582,27		

Résultat :

Produits - Charges (section fonctionnement)

	UCP au 31/12/2019	EISTI au 31/12/2020	COMUE au 31/12/2021	CY CONSOLIDE AU 31/12/2019
CAF - Méthode soustractive				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	3 306 135,06	-1 601 582,27	96 922,27	1 801 475,06
+ dotations aux amortis, dépréc, provisions	20 678 858,48	1 075 022,81	10 873,09	21 764 754,38
+ valeurs des éléments d'actifs (sortie du bâtiment Pau)		5 807 649,00		5 807 649,00
+ charges exceptionnelles (sortie du bâtiment Pau)		8 928 175,00		8 928 175,00
- produits de cessions d'éléments actifs	-9 074,97	-8 975 140,00		-8 984 214,97
- quote-part des subv. d'investissement	-15 545 092,20	-5 113 656,15		-20 658 748,35
- reprise s/ amortissements	-1 973 061,00	-6 694,72		-1 979 755,72
CAF	6 457 765,37	113 773,67	107 795,36	6 679 334,40

Calcul du Fonds de roulement

Emplois stables (Actif du bilan)	UCP au 31/12/2019	EISTI au 31/12/2019	COMUE au 31/12/2019	CY CONSOLIDE AU 31/12/2019	Ressources stables (Passif du bilan)	UCP au 31/12/2019	EISTI au 31/12/2019	COMUE au 31/12/2019	CY CONSOLIDE AU 31/12/2019
Insuffisance d'autofinancement*					Capacité d'autofinancement*	6 457 765,37	113 773,67	107 795,36	6 679 334,40
					Financement de l'actif par l'État	769 122,20			769 122,20
ACTIF IMMOBILISE NET	45 977 624,69	5 130 986,58	80 291,53	51 188 902,80	Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	34 372 132,35			34 372 132,35
					Autres ressources	1 960 060,94	4 655 895,91	25 293,41	6 641 250,26
Remboursement des dettes financières	125 120,00	1 030 346,00		1 155 466,00	Augmentation des dettes financières	9 887,25			9 887,25
TOTAL EMPLOIS STABLES	46 102 744,69	6 161 332,58	80 291,53	52 344 368,80	TOTAL RESSOURCES STABLES	43 568 968,11	4 769 669,58	133 088,77	48 471 726,46
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(-5)			52 797,24		PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(-5)	2 533 776,58	1 391 663,00		3 872 642,34

	UCP au 31/12/2019	EISTI au 31/12/2019	COMUE au 31/12/2019	CY CONSOLIDE AU 31/12/2019
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	-2 533 776,58	-1 391 663,00	52 797,24	-3 872 642,34
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FDR - TRESORERIE)	-8 798 795,58	614 933,00	-5 066,14	-8 188 928,72
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou RELEVEMENT (II)	6 265 019,00	-2 006 596,00	57 863,38	4 316 286,38
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	21 079 997,05	-2 174 144,54	1 292 320,82	20 198 173,33
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-22 214 625,03	-2 973 149,95	-5 066,14	-25 192 841,12
Niveau de la TRESORERIE	43 294 622,08	799 005,41	1 297 386,96	45 391 014,45

Analyse du degré de disponibilité du fonds de roulement

Éléments à retraiter		Données 2021 (en €)
Fonds de roulement net global au 31/12/2021		12 304 879
Fonds de roulement lié à des dépenses futures probables ou certaines		
1	Provisions	495 285
2	Emprunts et dettes assimilées	272 657
3	Restes à réaliser sur contrats et conventions de recherche	2 383 713
4	opérations pluriannuelles : restes à réaliser sur programmes d'investissement, prélèvements dans le cadre de plan de retour à l'équilibre budgétaire	5 374 606
Fonds de roulement affecté à des activités particulières		
5	Excédents relatifs à la formation continue	0
6	Fonds de roulement appartenant à des structures comptables autonomes, non mobilisables par l'établissement	0
Éléments de fragilité potentielle du fonds de roulement		
7	Créances supérieures à deux ans non provisionnées	0
Fonds de roulement non disponible		
TOTAL Fonds de roulement non disponible		8 526 261
Fonds de roulement disponible		
FRNG disponible au 31/12/2021		3 778 618
8	Éventuelle réserve de financement de la trésorerie	0
FRNG disponible au 31/12/2021 après intégration de l'éventuelle réserve de financement de la trésorerie		3 778 618

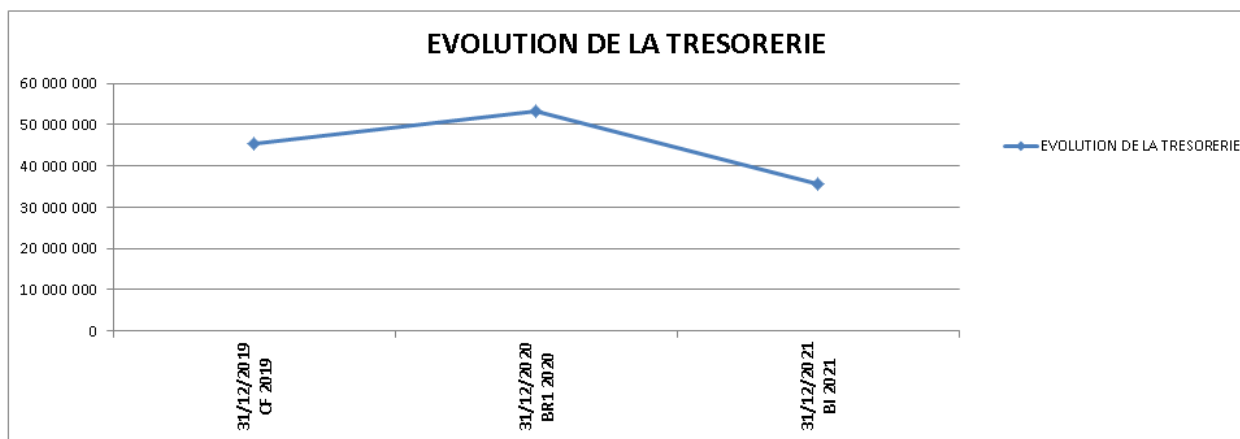
Trésorerie au 31/12/2021	35 562 731
Besoin en fonds de roulement au 31/12/2021	-23 257 852
Total des charges décaissables (dont personnel) au 31/12/2021	152 000 000

Le plan de trésorerie (Tableau 7)

Les commentaires sur le plan de trésorerie peuvent être rapprochés du tableau relatif aux opérations sur comptes de tiers (tableau 5).

La montée en qualité comptable et budgétaire a permis de se baser sur les mouvements de l'année dernière pour permettre la ventilation.

EVOLUTION DE LA TRESORERIE			
	31/12/2019 CF 2019	31/12/2020 BR1 2020	31/12/2021 BI 2021
EVOLUTION DE LA TRESORERIE	45 391 014	53 405 935	35 562 731
TRESORERIE (au 31/12/N-1)	41 074 728	45 391 014	53 405 935
VARIATION DE LA TRESORERIE	4 316 286	8 014 921	-17 843 204



		Montant
Solde de trésorerie (BI 2021 31.12.2021)		35 562 731
1.	Décalages entre les encaissements et les décaissements sur projets pluriannuels financés par un tiers	15 343 032
1.1	Recettes encaissées et non consommées intégralement	14 996 684
	- contrats de recherche	11 901 953
	- contrats de formation continue	-
	- contrats d'enseignement	-
	- investissement	3 094 731
1.2	Restes à encaisser destinés à couvrir les décaissements réalisés par avance	346 348
	- contrats de recherche	346 348
	- contrats de formation continue	-
	- contrats d'enseignement	-
	- investissement	-
2.	Opérations pluriannuelles autofinancées	6 974 554
2.1	Restes à payer sur opérations autofinancées	817 001
	- contrats de recherche	-
	- contrats de formation continue	-
	- contrats d'enseignement	-
	- investissement	817 001
2.2	Solde à engager sur opérations autofinancées	6 157 553
	- contrats de recherche	-
	- contrats de formation continue	-
	- contrats d'enseignement	-
	- investissement	6 157 553
3.	Encaissements et décaissements sur opérations non budgétaires	7 716 601
3.1	Emprunts à rembourser sur ressources propres et cautions	184 279
3.2	Opérations gérées au nom et pour le compte de tiers	7 532 322
4.	Encaissements exceptionnels en attente d'un dénouement	500 000
5.	Trésorerie affectée à des activités particulières	-
6.	Provisions pour risques et charges	350 000
Total trésorerie non disponible		30 884 187
Solde de trésorerie disponible au 31.12.2021		4 678 544
<i>dont restes à encaisser</i>		<i>- 346 348</i>

Éléments à retraiter		Données 2021 (en €)
Fonds de roulement net global au 31/12/2021		12 304 879
Fonds de roulement lié à des dépenses futures probables ou certaines		
1	Provisions	495 285
2	Emprunts et dettes assimilées	272 657
3	Restes à réaliser sur contrats et conventions de recherche	2 383 713
4	opérations pluriannuelles : restes à réaliser sur programmes d'investissement, prélèvements dans le cadre de plan de retour à l'équilibre budgétaire	5 374 606
Fonds de roulement affecté à des activités particulières		
5	Excédents relatifs à la formation continue	0
6	Fonds de roulement appartenant à des structures comptables autonomes, non mobilisables par l'établissement	0
Éléments de fragilité potentielle du fonds de roulement		
7	Créances supérieures à deux ans non provisionnées	0
Fonds de roulement non disponible		
TOTAL Fonds de roulement non disponible		8 526 261
Fonds de roulement disponible		
FRNG disponible au 31/12/2021		3 778 618
8	Éventuelle réserve de financement de la trésorerie	0

FRNG disponible au 31/12/2021 après intégration de l'éventuelle réserve de financement de la trésorerie	3 778 618
--	------------------

Documents généraux à produire :	
Compte financier 2019 - Sur chiffres	
Documents de présentation au conseil d'administration : rapport de l'ordonnateur et document de présentation de l'agent comptable	
Deux derniers rapports des commissaires aux comptes disponibles, accompagnés de l'annexe	

Trésorerie au 31/12/2021	35 562 731
Besoin en fonds de roulement au 31/12/2021	-23 257 852
Total des charges décaissables (dont personnel) au 31/12/2021	152 000 000

ETABLISSEMENT : CY CERGY PARIS UNIVERSITE
EXERCICE : 2021

		Montant	Remarques
Solde de trésorerie (BI 2021 31.12.2021)		35 562 731	
1.	Décalages entre les encaissements et les décaissements sur projets pluriannuels financés par un tiers	15 343 032	
1.1	Recettes encaissées et non consommées intégralement	14 996 684	
-	contrats de recherche	11 901 953	
-	contrats de formation continue	-	
-	contrats d'enseignement	-	
-	investissement	3 094 731	
1.2	Restes à encaisser destinés à couvrir les décaissements réalisés par avance	346 348	
-	contrats de recherche	346 348	
-	contrats de formation continue	-	
-	contrats d'enseignement	-	
-	investissement	-	
2.	Opérations pluriannuelles autofinancées	6 974 554	
2.1	Restes à payer sur opérations autofinancées	817 001	
-	contrats de recherche	-	
-	contrats de formation continue	-	
-	contrats d'enseignement	-	
-	investissement	817 001	
2.2	Solde à engager sur opérations autofinancées	6 157 553	
-	contrats de recherche	-	
-	contrats de formation continue	-	
-	contrats d'enseignement	-	
-	investissement	6 157 553	
3.	Encaissements et décaissements sur opérations non budgétaires	7 716 601	
3.1	Emprunts à rembourser sur ressources propres et cautions	184 279	
3.2	Opérations gérées au nom et pour le compte de tiers	7 532 322	
4.	Encaissements exceptionnels en attente d'un dénouement	500 000	
5.	Trésorerie affectée à des activités particulières	-	
6.	Provisions pour risques et charges	350 000	
Total trésorerie non disponible		30 884 187	
Solde de trésorerie disponible au 31.12.2021		4 678 544	
		<i>dont restes à encaisser</i> -	346 348